

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

LANVALLAY (Côtes d'Armor) ZAC de Cöetquen

Occupations rurales protohistorique et antique

sous la direction de

Anne-Louise Hamon

Par

**Richard Delage
Anne-Françoise Chérel**

avec les contributions de

**Aude Valérien
Julie Conan
Vincent Pommier
Philippe Boulinguier****Inrap Grand Ouest**
juillet 2012

LANVALLAY (Côtes d'Armor) ZAC de Cöetquen

Occupations rurales protohistorique et antique

sous la direction de

Anne-Louise Hamon

Par

**Richard Delage
Anne-Françoise Chérel**

avec les contributions de

**Julie Conan
Aude Valérien
Vincent Pommier
Philippe Boulinguier**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. : 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Juillet 2012

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation

II. Résultats

23	1. Introduction - Cadre de l'intervention
23	1.1. Contexte administratif
23	1.2. Conditions de l'intervention
23	1.2.1. Organisation du chantier, hygiène et sécurité
23	1.2.2. Collaboration technique et scientifique
24	1.2.3. Mode opératoire
24	1.2.3.1. Méthodes standard de travail
24	1.2.3.2. Difficultés techniques
27	1.2.3.3. Communication et diffusion des résultats
27	1.3. Contexte environnemental
27	1.3.1. Topographie, hydrologie
27	1.3.2. Géologie, sédimentologie
29	1.4. Contexte archéologique : Un panel de gisements archéologiques
33	2. Résultats
35	2.1. Les restes fragmentaires d'une occupation antique
35	2.1.1. Les structures
35	2.1.1.1. Le fossé 13 de la tranchée 8
37	2.1.1.2. Le fossé 156 de la tranchée 8
37	2.1.1.3. Le foyer 152
37	2.1.1.4. Les autres structures du secteur antique
38	2.1.2. Le mobilier (Richard Delage)
39	2.1.2.1. La céramique sigillée
39	2.1.2.2. La céramique fine de mode B (<i>terra nigra</i>)
42	2.1.2.3. La céramique commune de mode A
42	2.1.2.4. La céramique commune de mode B
44	2.1.2.5. Les amphores
44	2.1.2.6. La terre cuite
49	2.1.3. Observations et commentaires
50	2.2. En périphérie d'un enclos gaulois
52	2.2.1. Fenêtre 192
52	2.2.2. Fenêtre 195
52	2.2.3. Les autres tranchées : 191, 194, 202
55	2.2.4. Les traces observées d'avion
55	2.2.5. Le mobilier (Anne-Françoise Cherel)
57	2.2.6. Observations et conclusion
59	2.3. Autres vestiges protohistoriques ténus
60	2.4. Un fossé curviligne non daté

63 **3. Conclusion**

65 **4. Bibliographie**

III. Inventaires

68 **Inventaire n°1 : Inventaire des tranchées de sondage**

71 **Inventaire n°2 : Inventaire des structures archéologiques**

74 **Inventaire n°2 : Inventaire du mobilier archéologique**



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor (22)

Commune : Lanvallay

Lieu-dit ou adresse : ZAC de Cöetquen

Codes

Code INSEE : 35360

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système référence Lambert 2 étendu:

Site gallo romain :

x : 277849

y : 2392691

z : 78 m NGF

Amplitude des altitudes du terrain diagnostiqué :

73 à 79m NGF

Références cadastrales

Année : 2012

Section(s) : A

Parcelle(s) : 173, 174, 175, 177, 178, 185, 948, 950, 952, 1168, 1564, 1565.

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Communauté de Communes de Dinan (CoDi)

Références de l'opération

Arrêté de prescription n° : 2011-182 et 2011-183

Arrêté de prescription n° : 2011-343

Numéro Inrap de l'opération : DA 05046001

Maître d'ouvrage des travaux :

Communauté de communes de Dinan

34 rue Bertrand Robidou

22106 Dinan

Nature de l'aménagement

ZAC

Surface du projet

158 860 m²

Surface diagnostiquée

11 774 m² (7,41%)

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

37577 Cesson-Sévigné

Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation et Diagnostic

Février et Mars 2012

Dates de post-fouille

Mars-Juin 2012

Mots Clefs des Thesaurus

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inferieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input checked="" type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial	<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Voirie		
<input type="checkbox"/>	Hydraulique		
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural		
<input type="checkbox"/>	<i>Villa</i>		
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole		
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire		
<input type="checkbox"/>	Urbanisme		
<input type="checkbox"/>	Maison		
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine		
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer		
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse		
<input checked="" type="checkbox"/>	Fossé		
<input type="checkbox"/>	S é p u l t u r e		
<input type="checkbox"/>	Grotte		
<input type="checkbox"/>	Abri		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe		

Mobilier

<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input checked="" type="checkbox"/>	Chenets
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input checked="" type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	An. De céramique
<input type="checkbox"/>	An. De métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Yves Tinevez, SRA	Conservateur	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu	Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Chargée d'Opération et de Recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Yves Tinevez, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant d'AST	Suivi technique
François Ferlié, Inrap	CSP	Suivi hygiène et sécurité
Matthieu Caracciolo, INRAP	Logisticien	Location du matériel

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Assistant d'étude	Responsabilité scientifique
Aude Valérien, Inrap	Technicien d'opération	Sondages et relevés
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Topographie
Philippe Boulinguier, Inrap	Topographe	Topographie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Chargée d'opération et de Recherche	Responsabilité scientifique, DAO
Anne-Françoise Cherel	Céramologue	Etude du mobilier protohistorique
Richard Delage	Céramologue	Etude du mobilier antique
Julie Conan, Inrap	Assistante d'étude	Infographie, PAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Topographie
Philippe Boulinguier	Topographe	Topographie

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Conducteur d'engin	Terrassement mécanique : pelle à chenille avec godet de curage de 3 m

Notice scientifique

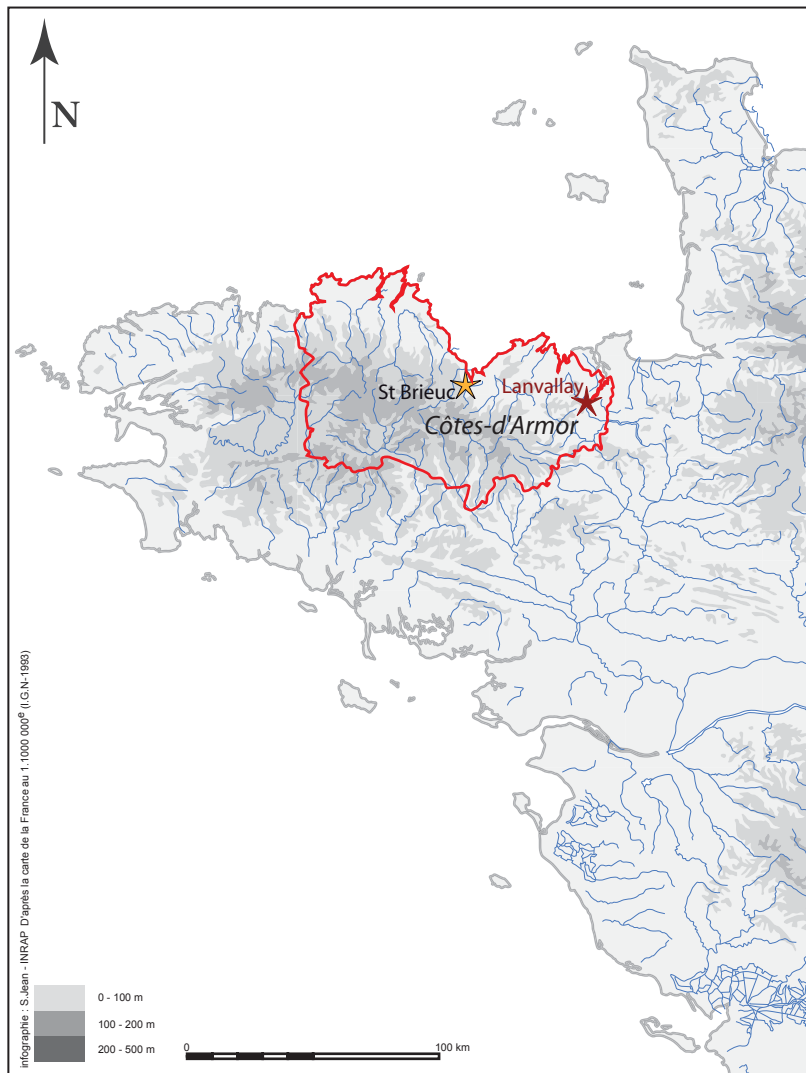
En conformité avec la loi du 17 Janvier 2001 sur l'archéologie préventive, le projet de création d'une ZAC au lieu-dit Pélineuc, à Lanvallay (Côtes d'Armor) a conduit le Service Régional d'Archéologie de Bretagne à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet d'aménagement.

Une occupation gallo-romaine a été mise en évidence sur une surface d'environ 7000m², principalement matérialisée par une série de fossés composant une trame orthogonale orientée nord-est/sud-ouest, et d'une tranchée-foyer, l'ensemble des vestiges composant le reliquat d'un établissement placé plus à l'ouest, soit au niveau des parcelles situées hors emprise, et ayant déjà subi plusieurs phases d'aménagement immobilier et routier.

L'extrémité sud-est du projet a livré quant à elle plusieurs fossés témoignant d'une implantation humaine durable, ayant fonctionné entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène finale, que l'on peut par ailleurs associer aux traces observées d'avion dans une parcelle voisine.

Quelques restes de fosses accompagnés de rares éléments céramiques permettent également d'entrevoir un site très arasé daté de la protohistoire au sens large.

Localisation de l'opération



Localisation de l'opération

Bretagne
Côtes d'Armor
Lanvallay - ZAC de Cœtquen

Section(s) et parcelle(s):
173, 174, 175, 177, 178, 185, 948,
950, 952, 1168, 1564, 1565.

Coord. Lambert :
X: 277849
Y: 2392691
Z: 78 m NGF

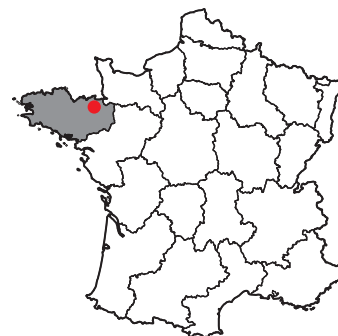


Figure 1 : Localisation de l'opération

Arrêté de prescription

 **COPIE**



DA05 046001

REÇU LE
5177
30 SEP. 2011

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P. G.O.

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Yves TINEVEZ
Poste : 02 99 84.59.00
jean-yves.tinevez@culture.fr

Rennes, le 23 septembre 2011

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Lanvallay (Côtes d'Armor), ZAC de Coëtquen.
Ref : arrêté n° 2011-182 du 23 septembre 2011.
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Dinan,
Service Economique
Affaire suivie par Mme C. Gatel (02 96 87 14 18)
CODI, 34, rue Bertrand Robidou, BP 56357 22106 DINAN

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

**PREFET DE LA REGION BRETAGNE****ARRETE n° 2011-182 portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine,

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU, la saisine par courrier en date du 12 septembre 2011 par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Dinan, CODI, 34, rue Bertrand Robidou, BP 56357 22106 Dinan demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Lanvallay, ZAC de Coëtquen, reçue le 13 septembre 2011 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet d'une emprise importante est localisé en zone de plateau dominant la vallée de la Rance, particulièrement favorable aux implantations humaines et sur lequel deux sites d'enclos fossoyés sont d'ores et déjà connus à faible distance du projet.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : LANVALLAY

Lieu-dit : ZAC de Coëtquen

Cadastre : section : A
parcelles : 173, 174, 175, 177, 178, 185, 948, 950, 952, 1168, 1465, 1584, 1565.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Dinan, CODI, 34, rue Bertrand Robidou, BP 56357 22106 Dinan et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 23 septembre 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Communauté de Communes de Dinan
INRAP.
copie à : Préfecture des Côtes d'Armor



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2011-182

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Côtes d'Armor
commune :	LANVALLAY
lieu-dit :	ZAC de Coëtquen
cadastre :	section : A parcelles : 173, 174, 175, 177, 178, 185, 948, 950, 952, 1168, 1465, 1564, 1565.
propriétaire :	
pétitionnaire:	Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Dinan, CODI, 34, rue Bertrand Robidou, BP 56357 22106 DINAN

Emprise du diagnostic archéologique : 158 860 m²

Principes méthodologiques :

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en zone rurale devront être mis en œuvre: série de tranchées/ sondages au godet lisse mécanique jusqu'au substrat et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaire dans les zones à forte densité de vestiges. Sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour. Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CIRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes et les structures mises au jour, en format shape.


Objectifs :

La sensibilité archéologique de ce secteur est mise en évidence par une localisation topographique remarquable en bord de plateau dominant la vallée de la Rance, position particulièrement favorable à une implantation humaine sur une emprise suffisamment vaste pour être susceptible de recéler plusieurs occupations de natures diverses. Deux systèmes d'enclos fossoyés sont d'ores et déjà inventoriés dans ce secteur et attestent d'une occupation dès la Protohistoire. L'objectif de cette phase de diagnostic est de repérer et d'évaluer au

mieux l'intérêt scientifique des éventuels vestiges existant sur ce secteur de plateau afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en cas de menace sur leur préservation.

Fait à Rennes, le 23 septembre 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires
culturelles
absent ou empêché,

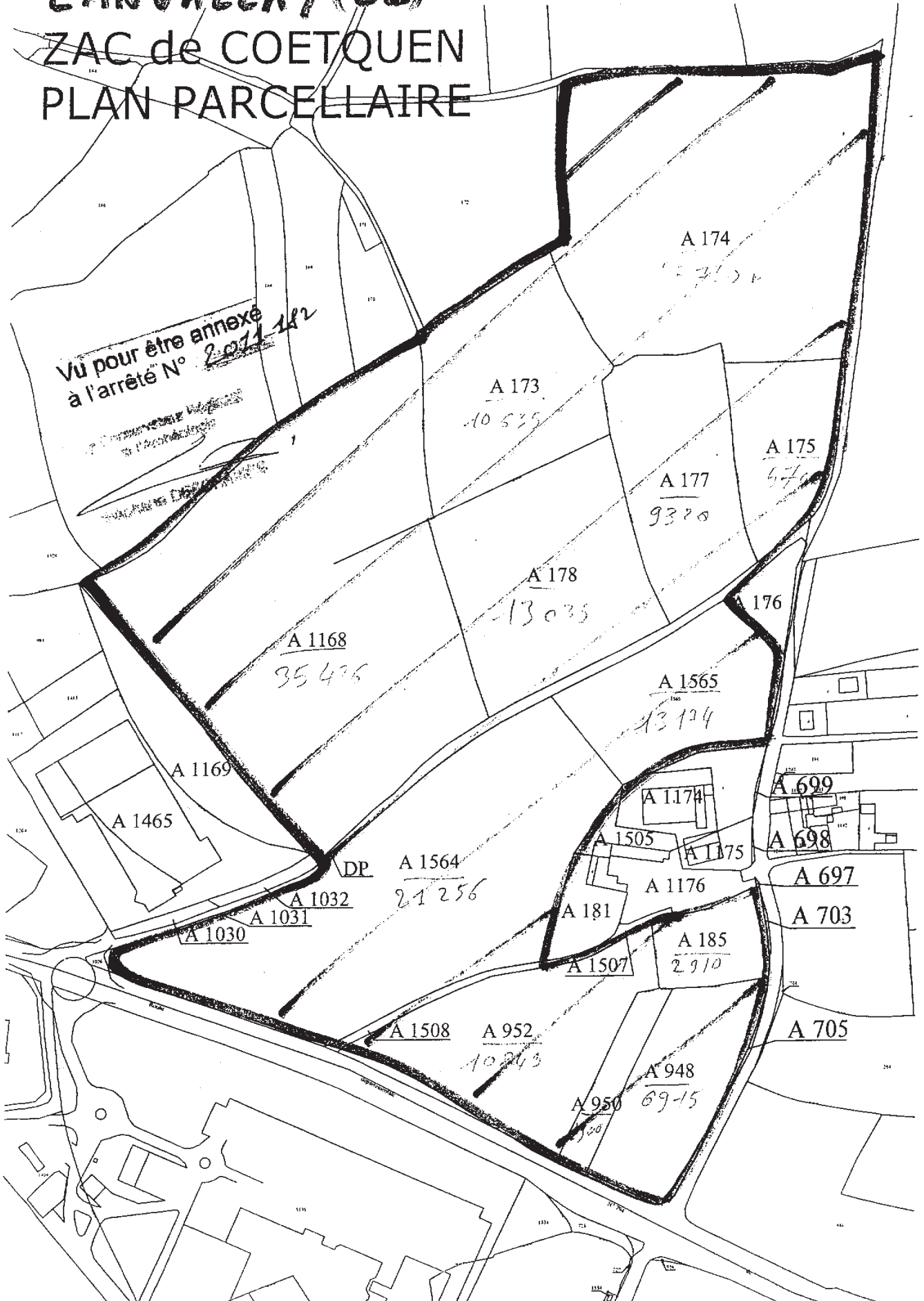


Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

LANVALLAY (22)

ZAC de COETQUEN

PLAN PARCELLAIRE





Délimitation du projet de ZAC de Coëtquen

Vu pour être annexé à l'arrêté N° 2011-182

Projet de création de ZAC – LANVALLAY
Localisation générale
(Extrait des cartes IGN N°1116 Est et 1117 Ouest – Echelle 1/25000)



Bréhan

Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
46
02 JAN. 2012

I.N.R.A.P. G.O.

Arrêté n° 2011-343 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2011-183

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'arrêté n° 2011-183 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Lanvallay - ZAC de Coëtquen (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Anne-Louise HAMON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2011-183 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et aux mairies de Lanvallay.

Fait à Rennes, le 19 décembre 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
A.L. Hamon
copie à mairies de Lanvallay

II. Résultats

1. Introduction : Cadre de l'intervention

1.1 Contexte administratif

En vertu de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a préconisé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées par la création de la ZAC de Coëtquen, à Lanvallay (22) aménagée sous la direction de la communauté de communes de Dinan.

L'opération a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) par l'arrêté préfectoral numéro 2011-182 émis le 23 septembre 2011 modifié par l'arrêté 2011-183 émis le 03 octobre 2011. Cette phase de terrain s'est déroulée entre le 27 février et le 21 mars 2012, sous la direction de Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration technique permanente d'une personne. La phase de rédaction du rapport s'est déroulée entre Mars et Juin 2012. L'opération a concerné les parcelles A 173, 174, 175, 177, 178, 185, 948, 950, 952, 1168, 1564 et 1565.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité au terrain à la date du démarrage de la fouille, le 27 Février 2012 a été signé entre la CODI représentée par Mme Gressier, et l'INRAP représenté par AL Hamon, responsable de l'opération. Un second procès verbal a clôturé l'opération le 21 Mars 2012 après rebouchage de la totalité des sondages.

1.2 Conditions de l'intervention

1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

DICT, réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés dans l'éventualité de l'existence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

Hormis les réseaux passant en bordure de voirie, seules les lignes électriques aériennes de haute tension traversant l'emprise ont concerné l'opération archéologique. Des mesures techniques appropriées ont été adoptées afin d'éviter toute interférence entre la pelle mécanique et les câbles électriques. Une marge d'au moins cinq mètres a été appliquée systématiquement entre l'engin en activité et la ligne.

Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires a été installée au sud-ouest de la parcelle 1564 pour la durée de l'intervention.

1.2.2 Collaboration technique et scientifique

Les travaux de décapage et de sondages mécaniques ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Beaussire de Carentan (50).

Vincent Pommier et Philippe Boulinguier ont assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général des tranchées et des structures archéologiques.

En phase de post-fouille, la collaboration de divers spécialistes s'est révélée essentielle dans l'étude des objets mis au jour. Richard Delage céramologue antiquisant à l'Inrap, et Anne-Françoise Cherel, céramologue protohistorienne ont inventorié, daté et dessiné le mobilier découvert. Les plans et les illustrations ont été mis au net et mis en page par Julie Conan (Inrap).

1.2.3 Mode opératoire

1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 2.5 semaines, faisant intervenir une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 3m de largeur. Celle-ci a ouvert des sondages de 18m de longueur, espacés de 15m, répartis en quinconce sur la totalité du terrain accessible, principalement dans le sens de la pente, de manière à cerner au mieux les dynamiques de dépôts sédimentaires.

Les structures archéologiques ont pu être clairement identifiées en fond de tranchées sous la forme d'anomalies sédimentaires grises ou brunes. Les sondages mécaniques ont atteint une profondeur de 40 à 110cm, une majorité d'entre elles mesurant 60cm.

Marquées dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100e. Un topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS., de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert et de nivellement N.G.F..

Une phase d'évaluation des indices mis au jour a été mise en place en fin d'opération, après ouverture de la totalité des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir certaines zones, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'INRAP de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental des Côtes d'Armor. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

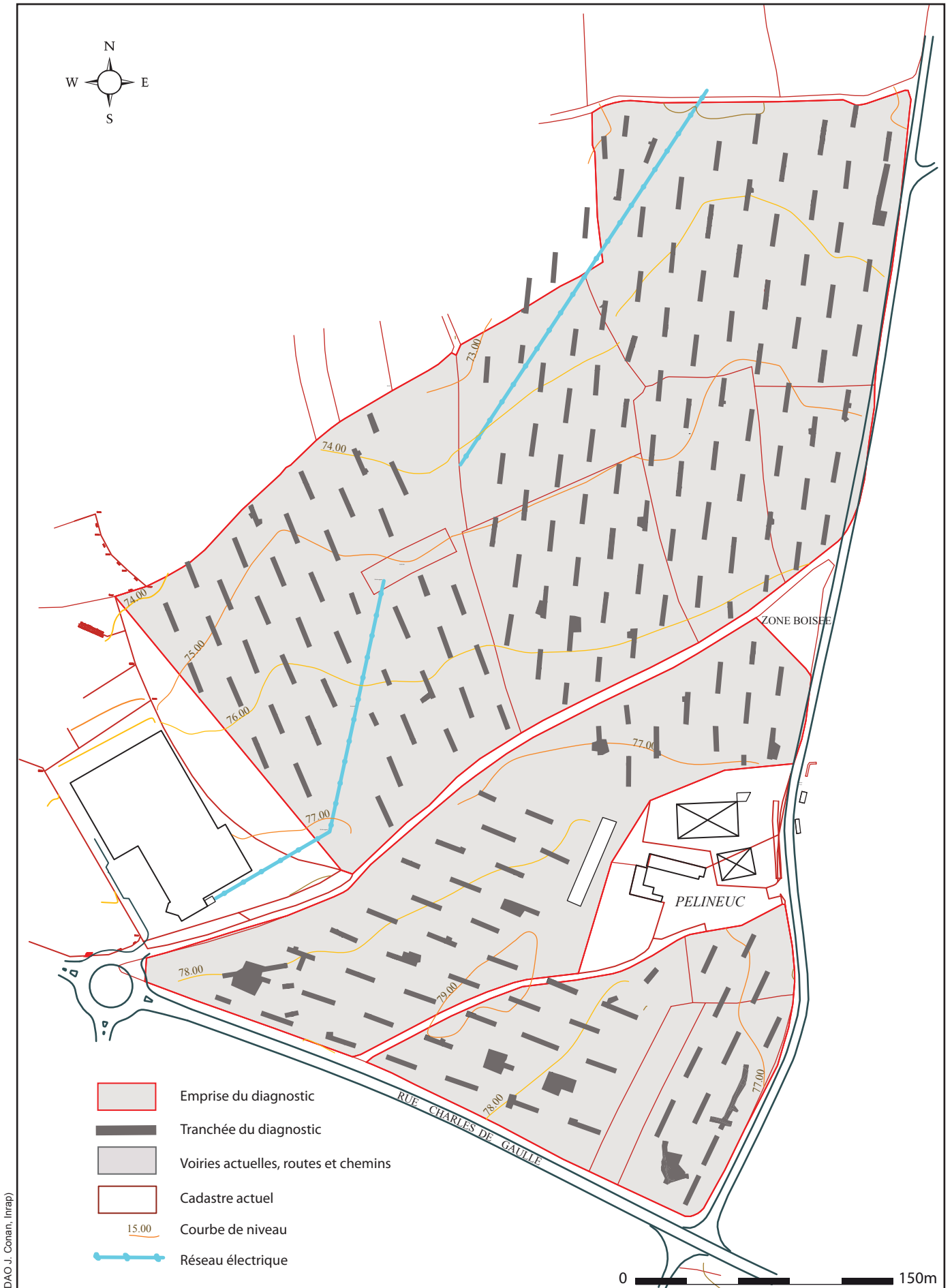
1.2.3.2 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

Accessibilité des terrains

L'emprise de la ZAC se présente en deux parties séparées par un chemin creux désaffecté. Les parcelles placées au sud de cette limite étaient, lors de notre intervention, recouvertes d'herbage. Un cheminement agricole et des zones de dépôts de remblais ont seuls limité l'accès au terrain, au niveau de la limite occidentale de la parcelle 1565 et en bordure ouest du domaine privé de la ferme voisine de Pélineuc.

Les terrains situés au nord du chemin présentaient en surface les reliquats des cultures de l'année passée.

Au niveau du point de rencontre entre les parcelles 173, 177 et 178 une petite dépression naturelle s'est traduite en surface par un terrain plus humide, sans qu'il y ait de conséquences importantes sur la circulation de la pelle mécanique ou la lecture des sols en fond de tranchée.



(DAO J. Conan, Inrap)

Figure 2 : Topographie

Le piquetage réalisé par la Codi aux abords occidentaux de la ferme, ainsi qu'au nord, entre les parcelles 174 et 172 s'est révélé indispensable pour la bonne lecture des limites de l'emprise à sonder.

Un léger décalage entre le piquet représentant l'angle occidental de la limite de projet au niveau de la parcelle 174 explique cependant que trois tranchées ont été ouvertes en dehors de l'espace mis à disposition.

Météorologie

Aucune incidence concernant le régime météorologique n'est à noter sur le déroulement de l'opération.

Rebouchage des excavations

Toutes les tranchées ont été rebouchées en fin d'opération, avec vidange des tranchées inondées, tri des terres et compactage de surface.

1.2.3.3 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : Aménageur, Service Régional de l'Archéologie, INRAP, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes.

1.3 Contexte environnemental

Une photographie aérienne issue de la mission I.G.N. de 1952 témoigne d'un parcellaire encore proche de celui observé sur les relevés cadastraux napoléoniens de 1844 avec des limites végétalisées, et la généralisation de la culture du pommier intégré aux champs et aux pâtures. (Figure 3).



Figure 3 : Photographie aérienne (IGN, 1952)

1.3.1 Topographie, hydrographie

Le site est placé à l'entrée orientale du bourg de Lanvallay, au nord d'une petite zone commerciale aménagée au cours des années 90 et 2000.

Il couvre la partie supérieure des versants nord et nord-ouest d'un relief culminant à 81mètres d'altitude à une cinquantaine de mètres au sud-ouest de la zone étudiée. L'ensemble s'intègre aux plateaux de bords de Rance, fleuve côtier au rôle historique et écologique majeur pour la région armoricaine nord-orientale. 1.5km séparent l'emprise du projet de ce cours d'eau. Le ruisseau dit du « gué Parfond » coule quant à lui à 1.5km à l'ouest de notre secteur d'étude.

Excepté sur la parcelle A952 (pente est), les pentes s'orientent généralement vers le nord et le nord-ouest. Les altitudes notées progressent de 73m ngf en limite nord de la parcelle A174, à 79m ngf en parcelle A952. (fig 2)

Aucune zone humide n'est signalée au sein de la zone à étudier, mais un secteur très mouillé figure cependant au niveau du point de rencontre entre les parcelles 173, 177 et 178, avec la tranchée 113.

1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le secteur de Lanvallay se place sur un substrat de granulite granitique feuilleté (BRGM 1940). Sur la partie sud-est de l'emprise peut figurer un filon de diabase orienté nord-est/sud-ouest, dont la localisation reste imprécise.

Sur le terrain, le substrat archéologiquement stérile en surface duquel s'observent les structures excavées se compose d'une arène plus ou moins riche en argile, de couleur jaune, issue de l'altération du rocher sous-jacent. Des affleurements de rocher altéré s'observent également de temps à autres en fond de tranchées.

Sous une couche de quarante centimètres de terre végétale, une vingtaine de centimètres d'arène argileuse grise à jaune surmonte le substrat arénacé.

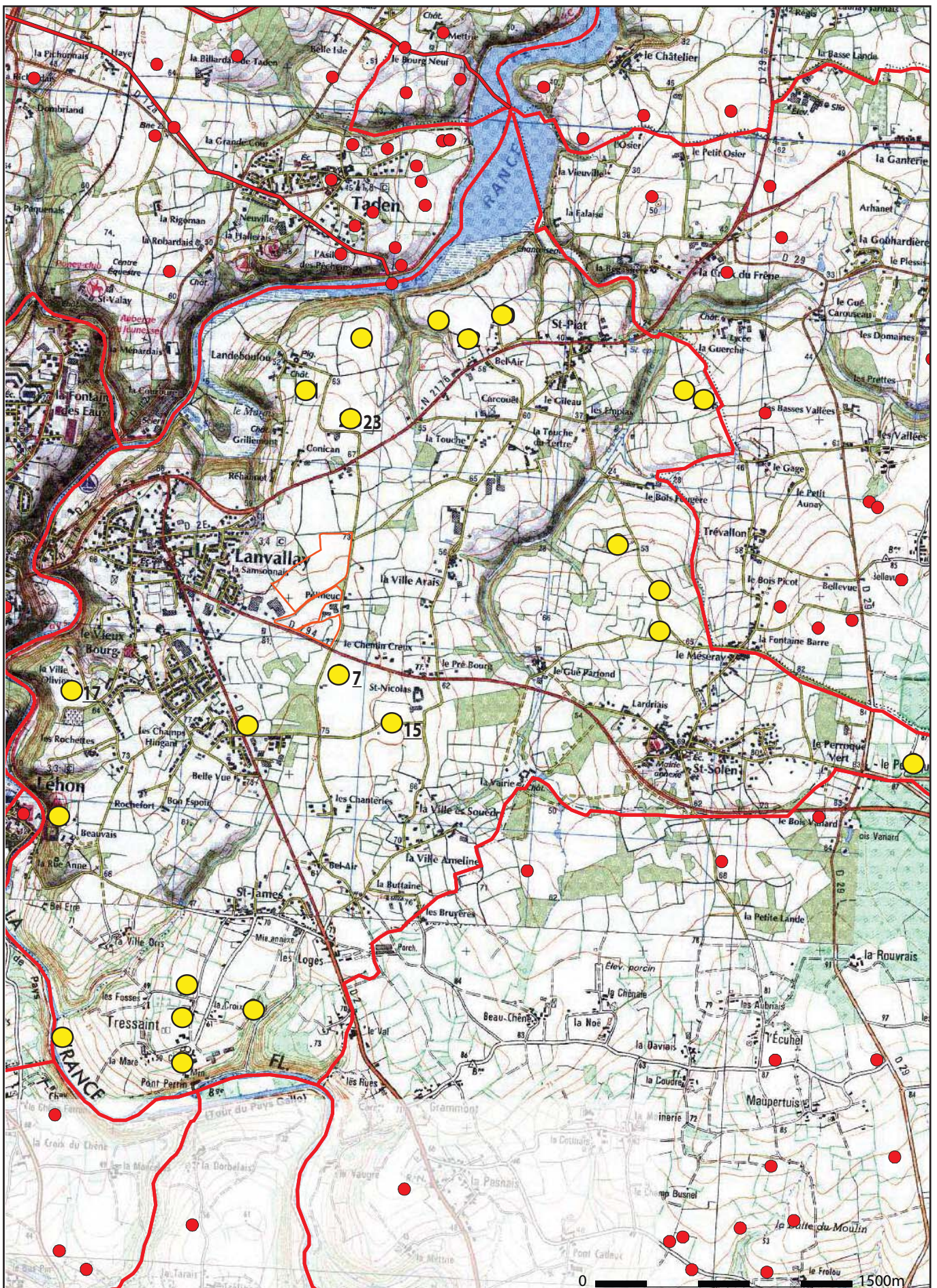


Figure 4 : Carte archéologique (SRA)

1.4 Contexte archéologique

Un panel de gisements archéologiques

L'inventaire des sites élaboré par la cellule Carte Archéologique du Service Régional d'Archéologie de Rennes comptabilise 22 indices de sites sur le territoire communal de Lanvallay (Fig 4), auxquels on peut ajouter 6 indices non localisés précisément, évoqués dans l'inventaire des sites archéologiques gaulois et antiques du département des Cotes d'Armor (Bizien-Jaglin et al 2003).

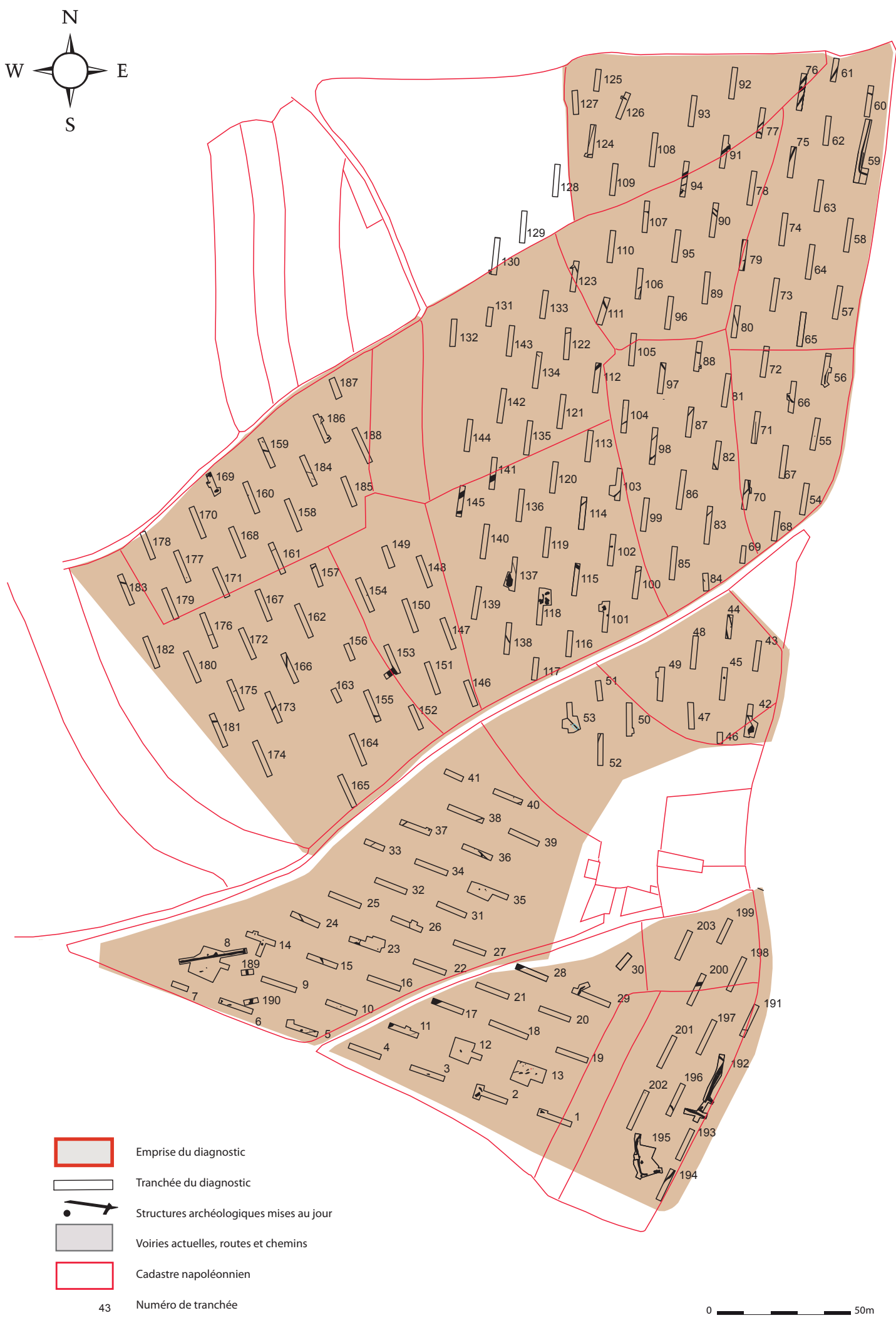
Parmi ces sites, 10 ayant livré un mobilier céramique caractéristique sont datés de l'époque gallo romaine, tandis que 10 autres ont été repérés dans les cultures à partir de missions de prospection aérienne. En l'absence d'investigation archéologique au sol, ce genre d'indice peut difficilement être rattaché à une période archéologique précise, qui peut s'étendre de la fin de la préhistoire à la période médiévale.

Deux voies antiques sont mentionnées de longue date dans les divers inventaires patrimoniaux locaux : le tracé reliant Corseul à Avranches franchit à gué la Rance au niveau de l'Asile des pêcheurs (Taden) et port Josselin, avant de rejoindre le hameau de Saint Piat. La voie raccordant Corseul au Mans franchirait le cours d'eau à La Rue Anne et passerait par Saint James. Le même lieu-dit est également évoqué comme carrefour pour les voies de menant de Corseul à Rennes et pour celle ralliant Alet.

Dans les proches alentours de la future ZAC de Coetquen citons 4 enclos et systèmes d'enclos repérés en vue aérienne, les sites 7, 15, 17 et 23. (Figure 4), dont les datations restent à déterminer.

Le site 7, représenté par plusieurs fossés dont le caractère partiel ne permet pas de lecture claire de plan, est placé à quelques dizaines de mètres seulement de l'angle sud-est du projet.

Figure 5 : Superposition des limites cadastrales (1823) aux résultats du diagnostic (J.Cornu, Inrap)



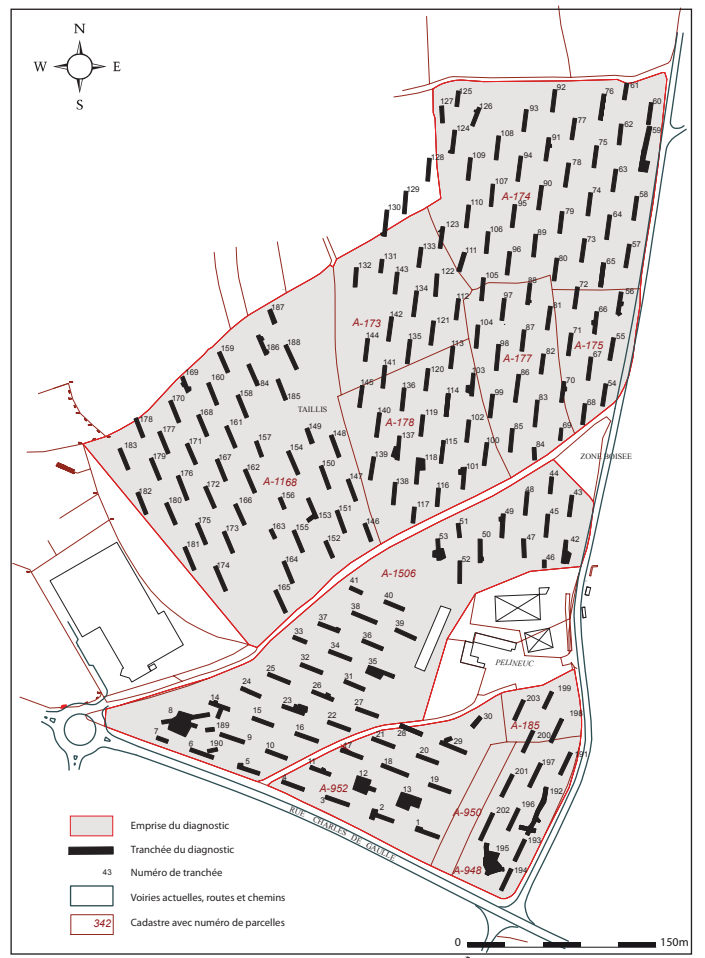


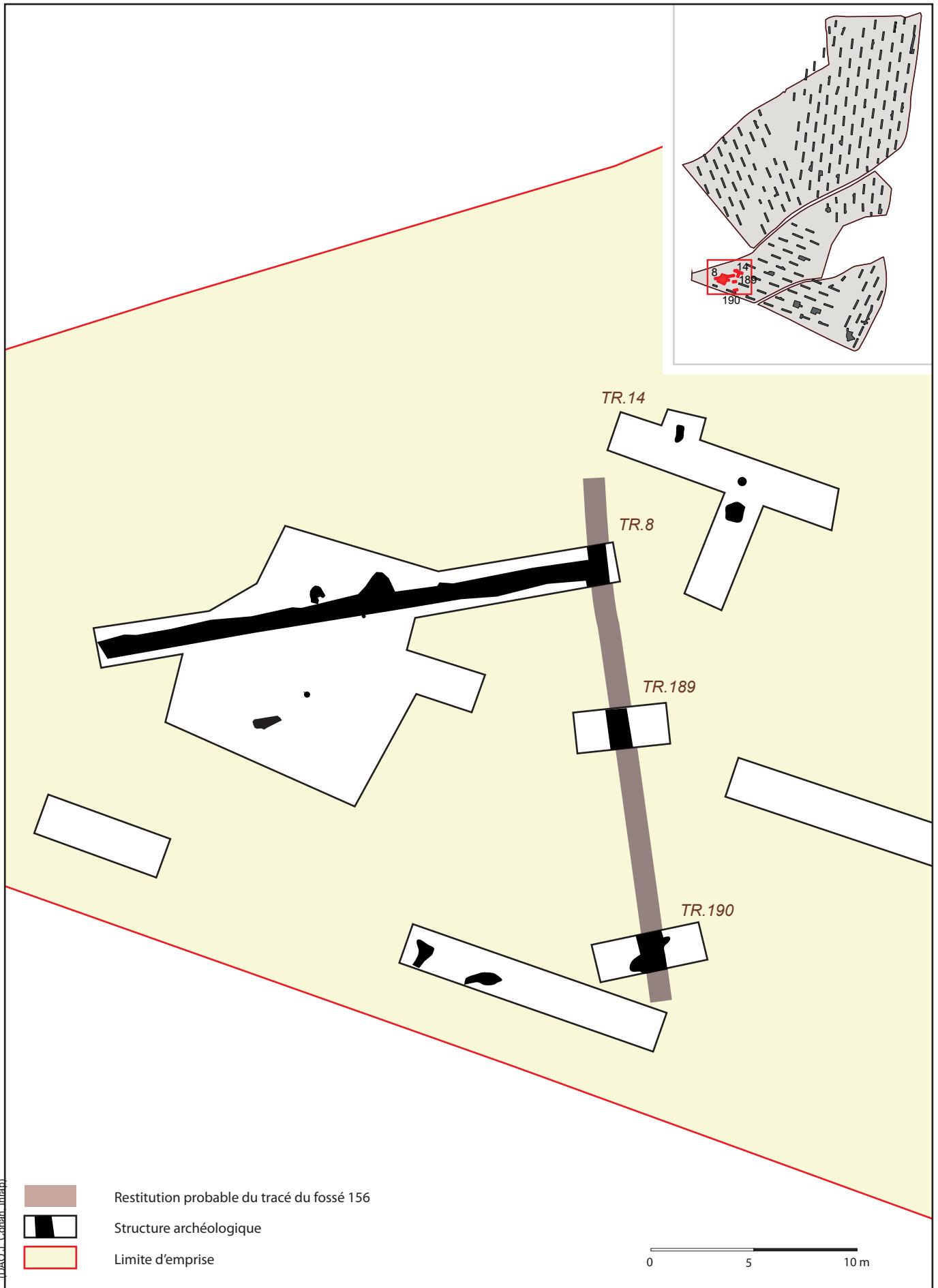
Figure 6 : Topographie générale du site (J. Coran, Inrap)

2. Résultats

Quelques chiffres :

- La surface du projet d'aménagement atteint 158860m²
- 203 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de 11774m² soit 7.41% de la surface diagnostiquée
- 180 structures archéologiques ont été inventoriées.

Parmi les restes d'un parcellaire rattachable aux époques modernes et contemporaines, une occupation gallo-romaine a été mise en évidence, sous la forme de deux fossés disposés en T et de quelques structures excavées, fosse, trou de poteaux et structure de combustion. Des aménagements fossoyés datant des périodes de La Tène ancienne à La Tène finale ont également été repérés, à relier à des traces observées d'avion en surface de terrains attenants. Les indices ténus d'une occupation protohistorique ont également été relevés, ainsi qu'un petit fossé curviligne isolé.



(DAO: J. Conan - Inrap)

Figure 7 : Localisation du secteur antique -tranchée 8, 14, 189 et 190

2.1 Les restes fragmentaires d'une occupation antique

Placés dans l'angle occidental de la parcelle A1564, en tranchées 8, 14, 189 et 190, ils se composent de deux fossés perpendiculaires et de quelques structures en creux. (Figures 7 et 10)

2.1.1 Les structures

2.1.1.1 Le fossé 13 de la tranchée 8

C'est la structure principale de l'ensemble. Orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest il mesure de 120 à 160cm de largeur et atteint une profondeur de 74cm. Son comblement très homogène se compose d'une arène argileuse gris foncé meuble à inclusions de charbons de bois et de fragment de granite brûlé. (Figures 8 et 9) Selon les sondages, son profil adopte une forme en v peu marqué ou en cuvette à parois assez droites.

Après avoir été sondé trois fois à la pelle mécanique, et du fait de sa richesse en mobilier archéologique, il a été curé systématiquement sur 25m de longueur.



Figure 8 : Photo du fossé 13 en plan



Figure 9 : Photo du fossé 13 en coupe

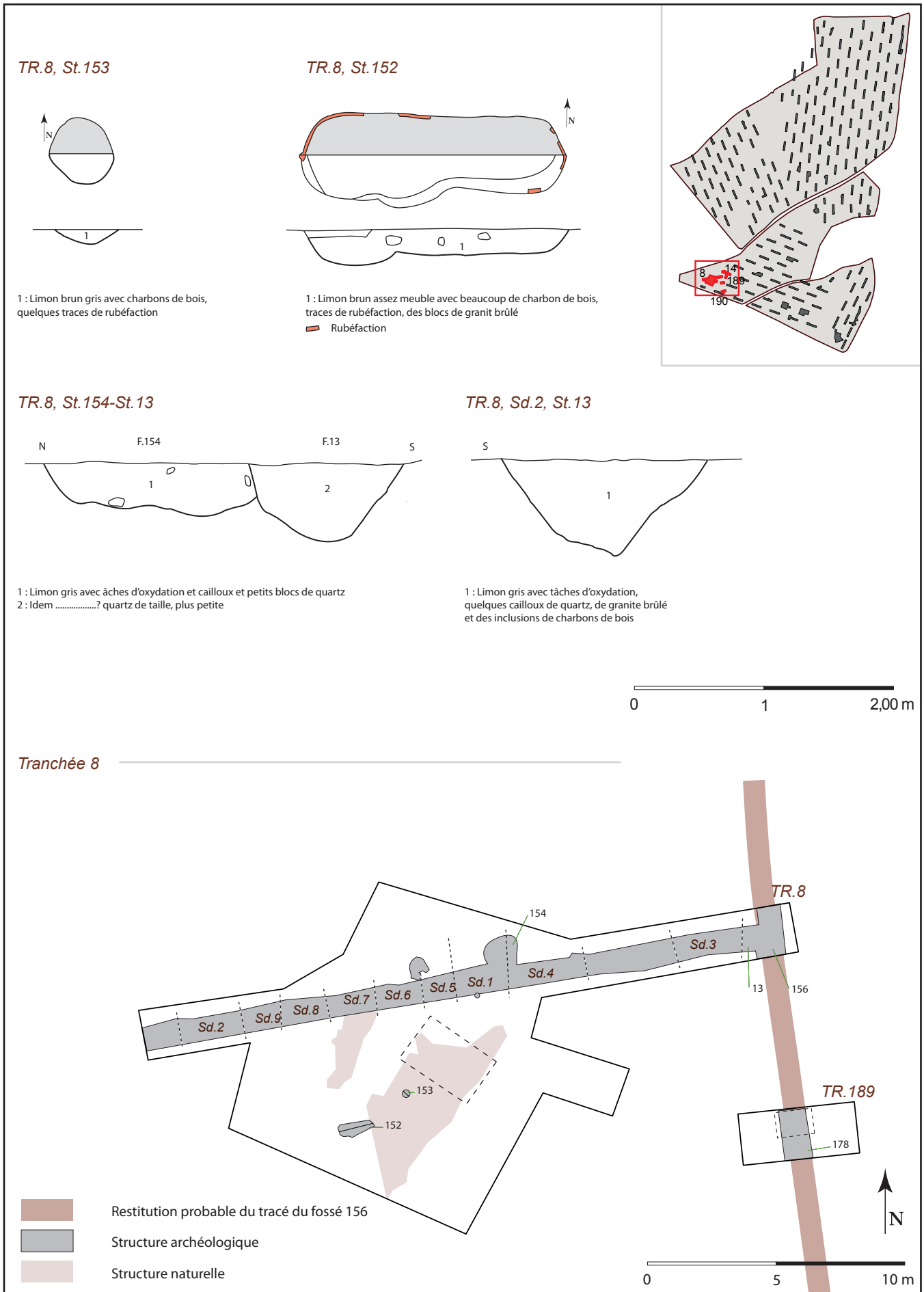


Figure 10 : Détail des tranchées 8 et 189

2.1.1.2 Le fossé 156 de la tranchée 8

Il équivaut au fossé 179 de la tranchée 190, et 178 de la tranchée 189.

Le prolongement du fossé 13 vers l'est de la tranchée 8 a donné lieu à la découverte du fossé 156, qui lui est raccordé en T. Le creusement des tranchées 189 et 190 a par la suite permis de reconstituer le tracé de ce fossé vers le sud, avec, en parallèle, la mise au jour des structures numéro 178 et 179.

Un sondage mécanique pratiqué dans la tranchée 189 a donné une profondeur de 74cm pour le fossé 178, qui s'ouvre sur 140cm et adopte un profil en cuvette. Comme le fossé 13 de la tranchée 8, son comblement est composé d'arène grise argileuse homogène, légèrement oxydée, a inclusions de charbons de bois et quelques pierres de granite brûlé.

2.1.1.3 Le foyer 152

De forme allongée, cette tranchée-foyer s'étend sur 200cm de long, et 70cm de large, pour une profondeur de 20 à 26cm. Une couronne de rubéfaction est visible sur une partie de son pourtour, et son comblement se compose de limon arénacé brun, meuble, riche en charbons de bois et comportant quelques fragments de granite brûlé. Le creusement se partage en deux parties d'inégales profondeur, avec une excavation de 26cm sur les 60cm de son côté ouest. Ce type d'aménagement est couramment rencontré au cours de l'antiquité tardive et durant le haut moyen-âge. (Figures 11 et 12)



Figure 11 : Photo de la structure 152, tranchée 8, vue en plan



Figure 12 : Photo de la structure 152, tranchée 8, vue en coupe

2.1.1.4 Les autres structures du secteur antique

Un trou de poteau isolé de 50cm de diamètre a été fouillé près de la tranchée-foyer 152. De faible profondeur, comblé d'arène argileuse brune, il n'a donné lieu à aucune découverte d'objet.

Une fosse de 150cm de diamètre, au remplissage riche en fragment de terre cuite et de charbon a été repérée dans l'extension sud de la tranchée 14. Elle n'a pas été sondée.

Un trou de poteau de 30cm de diamètre a également été observé en bordure du fossé 178, dans la tranchée 189.

De larges taches d'arène gris clair au contour parfois net notées dans la tranchée 8 ont été considérées comme d'origine naturelle, géologique ou végétale, après un sondage mécanique pratiqué dans l'une d'entre elles, à proximité du foyer 152. (Structures représentées en gris-rosé Figure 10)

2.1.2 Le mobilier (Richard Delage)

Il provient exclusivement des fossés, et majoritairement du fossé 13, avec une concentration des objets de plus en plus importante vers l'ouest.

Céramiques antiques du fossé 13

Références typologiques utilisées

Chartres : Sellès (H.), Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, catalogue typologique, Chartres, 2001 (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 16).

Dr. : Dressel (H.), Corpus Inscriptionum Latinarum, XV, 2, Berlin, 1899.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : SFECAG, Actes du Congrès de Liboune, 2000, p. 461-484.

Men. : Menez (Y.), Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).

Pasc. : Pascual (R.), réédition augmentée de "Sobre tipología de las ánforas púnicas" de J.-M. Maña, Informació Arqueològica, Barcelone, 14, 1974, p. 38-46.

Abréviations utilisées

Com A : céramique commune cuite en mode A

Com B : céramique commune cuite en mode B

Fine B : céramique fine cuite en mode B

NMI : nombre minimum d'individus non pondéré

NMIp : nombre minimum d'individus pondéré

Le comptage en NMI repose sur la prise en compte des seuls critères de forme (identification des bords et des fonds). Celui en NMI pondéré (NMIp) est un dénombrement reposant sur tous les critères observables (formes, techniques, décors, estampilles, etc.)

NR : nombre de restes

Les céramiques antiques du fossé 13 (tranchée 8) représentent un ensemble de 752 fragments permettant de déterminer la présence de 61 NMI et 68 NMIp. L'homogénéité de ce lot ne fait aucun doute. Des collages ou des rapprochements d'individus sont attestés et par ailleurs les catégories céramiques et répertoires de formes sont les mêmes d'un sondage à l'autre.

Au-delà de la richesse du corpus, ce lot se caractérise également par le bon état de conservation de nombreux vases.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIp	%NMIp
Sigillée	19	2,5%	3	4,9%	4	5,9%
Fine B (TN)	298	39,6%	23	37,7%	24	35,3%
Com A	154	20,5%	14	22,9%	17	25%
Com B	164	21,8%	12	19,7%	12	17,7%
Amphore	117	15,6%	9	16,4%	11	16,2%
Total	752	100%	61	100%	68	100%

Figure 13 : quantification par catégories céramiques

La catégorie céramique la mieux représentée est celle de la céramique fine de mode B (terra nigra) avec plus de 37% des NMI et 35% des NMIp. Viennent ensuite les lots de céramique commune de mode A (qui regroupent également les vases engobés) et ceux de céramique commune de mode B. Ils représentent, chacun, 20 à 21% des NMI. La dernière catégorie de céramique domestique attestée est celle des sigillées avec seulement 5% des NMI.

Si on regroupe ces vases en grandes classes fonctionnelles, on constate que les vaisselles de table (celles ayant des caractéristiques techniques propres à un passage au feu) représentent 60% du corpus, le reste étant constitué pour l'essentiel

de pots à cuire. Cette proportion particulièrement élevée confère à cet ensemble céramique un caractère particulier qui demeure toutefois difficile à interpréter dans le cadre de ce diagnostic.

En complément se trouve un lot d'amphores non négligeable, puisqu'il se compose de 117 fragments pour 9 NMI et 11 NMIp.

2.1.2.1 Céramique sigillée

Réf. Typo.	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIp	%NMIp
Lez. 39	9	47,4%	2	66,7%	2	50%
Lez. 66	9	47,4%	1	33,3%	1	25%
Indét.	1	5,2%			1	25%
Total	19	100%	3	100%	4	100%

Figure 14 : répertoire de la céramique sigillée

La céramique sigillée est représentée par quatre NMIp dont trois correspondent à des productions de Lezoux. Il s'agit de deux coupelles Lez. 39 (Fig.16, n°28 et 29) et d'une assiette Lez. 66 (Fig.16, n°17) aux pâtes de couleur rouge orangé, micacées, non calcaires, pourvues de vernis largement altérés de couleur rouge mat, non grésés. Ces vases ne correspondent pas aux vaisselles sigillées les plus précoces des ateliers arvernes. Leur datation doit plutôt se situer au cours du deuxième quart du Ier s.

Quant au dernier fragment de sigillée, il est constitutif d'une assiette de forme indéterminée, issue des ateliers de Millau-La Graufesenque. Ses caractéristiques techniques (pâte saumon, vernis rouge mat) sont celles des productions antérieures aux années 50, vraisemblablement en l'occurrence des années 30/50.

Les estampilles de ces différents vases n'ont pu faire l'objet d'identifications.

2.1.2.2 Céramique fine de mode B (*terra nigra*)

Réf. Typo.	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIp	%NMIp
Men. 96	34	11,4%	5	21,7%	6	25%
Men. 110	66	22,1%	7	30,4%	7	29,1%
Men. 125	62	20,8%	4	17,4%	4	16,7%
Men. 126	31	10,4%	5	21,7%	5	20,8%
Men. 39 52/58		13%	1	4,3%	1	4,1%
Men. 137	1	-1%	1	4,3%	1	4,1%
Indét.	56	18,8%	0		0	
Total	298	100%	23	100%	24	100%

Figure 15 : répertoire de la céramique fine de mode B (*terra nigra*)

Le lot des céramiques fines de mode B (*terra nigra*) est un des plus importants en terme d'individus, puisque les 298 fragments recensés permettent de définir 24 vases. Quatre formes de coupe dominant le corpus avec, respectivement, de 4 à 7 NMIp. Deux correspondent à des coupes carénées : Menez 96 et 110 (Fig.16, n°8, 25, 26 et 39 ; n°2, 5, 6, 16 et 32). Ces formes se distinguent par la présence, pour les premières, d'une lèvre en bourrelet et d'une carène avec ressaut et pour les secondes d'une lèvre peu marquée généralement de forme triangulaire associée à une carène anguleuse.

Les deux autres formes appartiennent également à une même série et constituent de simples variantes : Menez 125 et 126 (Fig.17, n°3, 7, 14 et 23 ; n°12, 20-22 et 46). La première présente une panse lisse tandis que la seconde est ornée de baguettes. En complément de ce répertoire dominant se trouvent une assiette de forme Menez 52/58 (Fig.16, n°4) et un pot de type Menez 137 (Fig.16, n°24).

Les couleurs des pâtes se répartissent à peu près équitablement entre celles à tendance grise avec parfois un cœur plus sombre et celles à tendance brune, voire

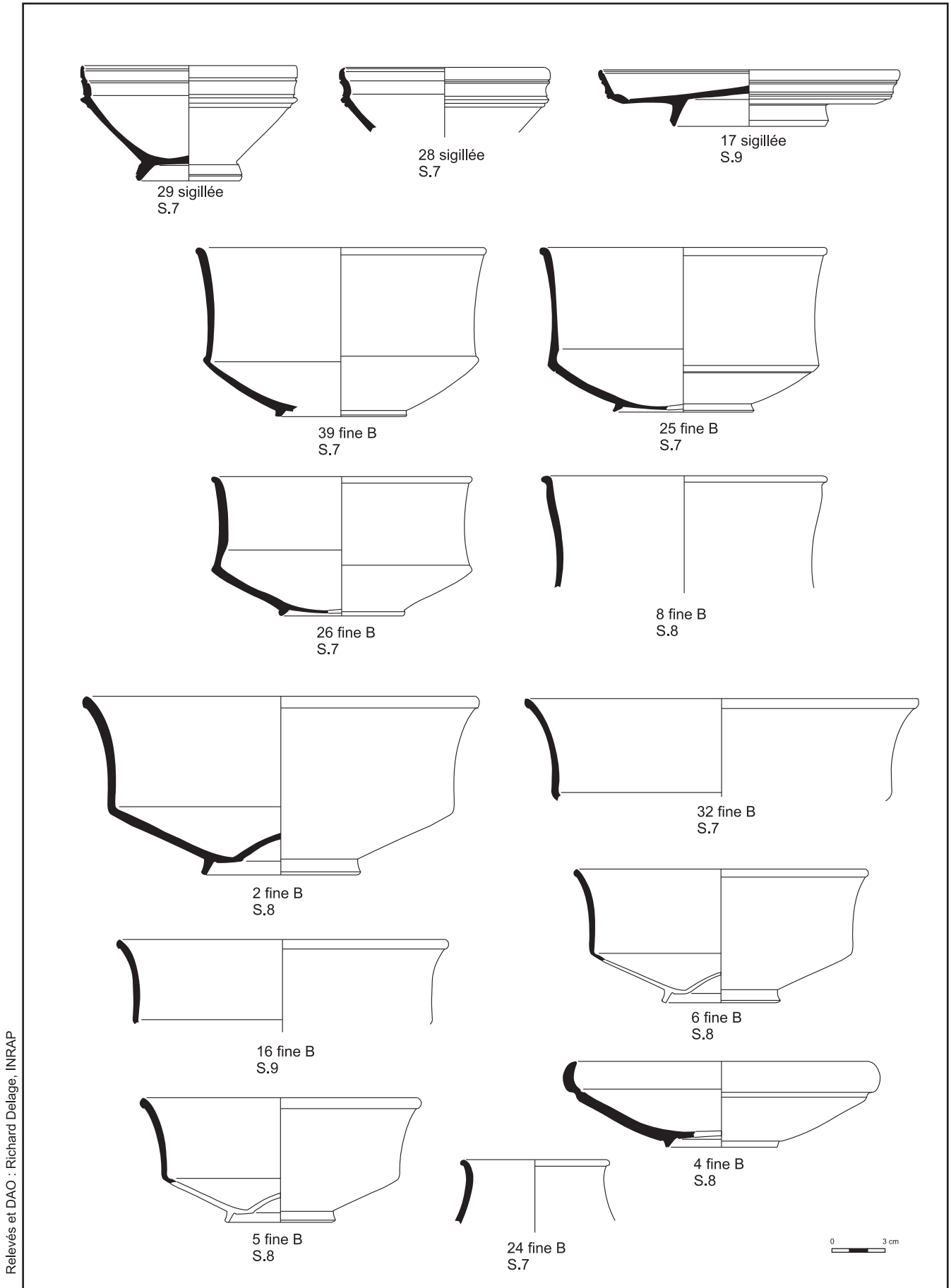


Figure 16 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

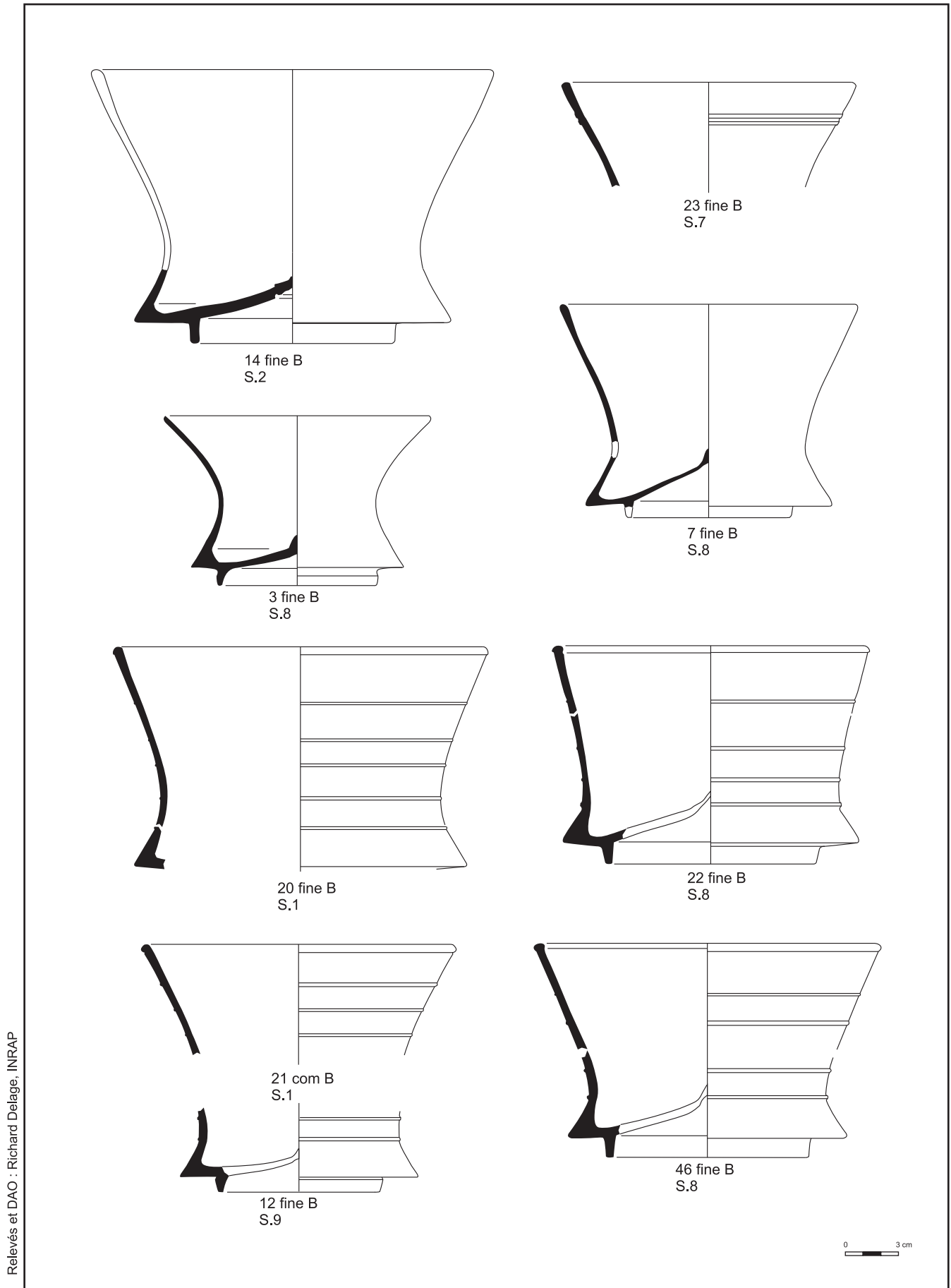


Figure 17 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

brun rouge dont, là encore, le cœur peut être plus sombre. Pour la répartition de ces caractéristiques par forme, notons simplement que les coupes Menez 96 sont majoritairement en pâte grise alors que les coupes Menez 126 le sont majoritairement en pâte brune. Pour les autres, la répartition est à peu près égale.

2.1.2.3 Céramique commune de mode A

Série	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIp	%NMIp
Com A non eng.	104	67,5%	11	78,6%	11	64,7%
Com A eng. blanc	26	16,9%	2	14,3%	4	23,5%
Com A eng. rouge	24	15,6%	1	7,1%	2	11,8%
Total	154	100%	14	100%	17	100%

Figure 18 : Céramique commune de mode A

Les céramiques communes cuites en mode A peuvent être divisées en plusieurs séries.

La plus importante est celle des pièces dépourvues d'engobe dont la fonction est liée à la cuisson des aliments. Il s'agit de pots (12 NMIp mais seulement sept identifiés par des bords) qui appartiennent à deux groupes. Le premier (quatre vases) est celui des récipients dont la lèvre est pourvue sur la partie sommitale d'un ou deux sillons. Ils correspondent au type Chartres 1124 parfaitement attesté dans les niveaux de la première moitié du Ier s. (Fig.20, n°9, 13, 14 et 33). Le second groupe est celui des récipients à la lèvre éversée et présentant parfois au niveau du col une rupture de panse (Fig.20, n°19, 34 et 45). Tous ces vases ont été passés au feu et présentent de la sorte des parois noircies par les flammes et la fumée. Aux emplacements non altérés, la couleur de la pâte est, le plus souvent, rouge orangé.

La céramique commune de mode A engobée blanc est représentée par 2 NMI et 4 NMIp. Il s'agit majoritairement de cruches. Les pâtes sont de couleur rouge à rouge orangé. La seule forme restituable est une cruche à long col et petite lèvre en gouttière associés à une anse comportant six bourrelets sur sa face visible (Fig.20, n°23). Ce type de production est caractéristique des faciès de la première moitié du Ier s.

Une autre forme de cette série est plutôt atypique : il s'agit d'un biberon de forme Chartres 3432-2 partiellement conservé (le goulot est notamment absent) mais dont il est possible de restituer le profil (Fig.20, n°36).

La troisième série de vases en céramique commune de mode A est celle des récipients avec engobe rouge. Là encore, comme dans le cas précédent, l'engobe a en grande partie disparu et ce n'est que dans les replis de la forme qu'il demeure véritablement conservé. Deux cruches sont attestées dont une via uniquement de gros fragments de panse ce qui ne permet pas d'en caractériser la forme de manière précise (Fig. XX3, n°28).

2.1.2.4 Céramique commune de mode B

Forme	NR	NMI et NMIp
Pot	94	9
Marmite	11	1
Coupe	4	2
Indét.	55	0
Total	164	12

Figure 19 : Répertoire de la céramique commune de mode B

La céramique commune de mode B se compose de 164 fragments pour 12 vases. L'essentiel est constitué de pots à cuire aux pâtes sombres, micacées, dont les

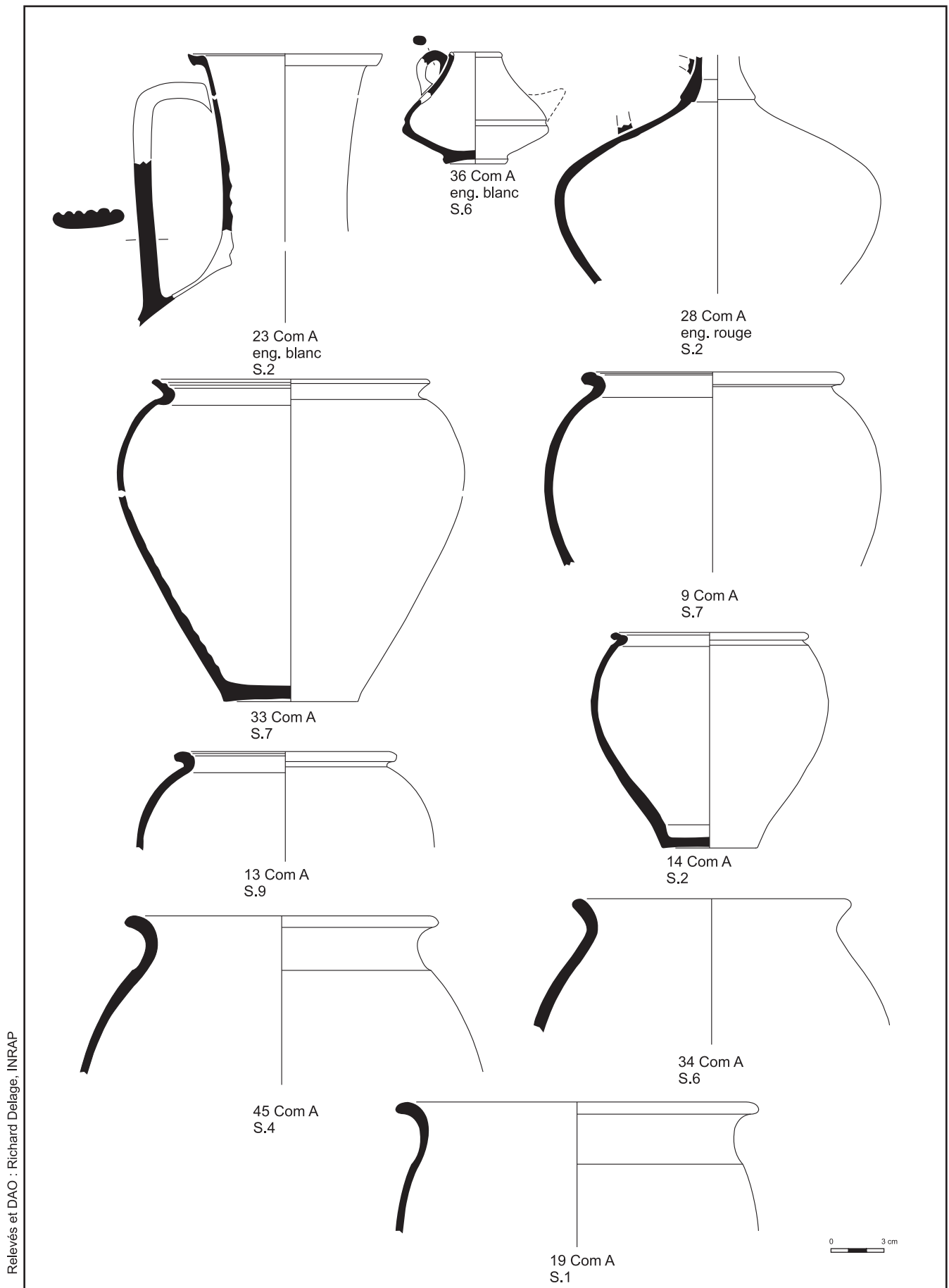


Figure 20 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

parois sont plutôt minces. Le répertoire est complété par une marmite (Fig.22, n°27) et deux coupes, une à simple lèvre rentrante (Fig.22, n°18) et l'autre carénée à lèvre oblique (Fig.22, n°31).

2.1.2.5 Amphore

Origine	NR	%NR	NMI	%NMI	NMIp	%NMIp
Tarraconaise	66	56,4%	7	77,8%	7	63,6%
Bétique	28	23,9%	1	11,1%	1	9,1%
Val de Loire	23	19,6%	1	11,1%	3	27,3%
Total	117	100%	9	100%	11	100%

Figure 21 : Origine des amphores

De nombreux fragments d'amphore représentant 11 individus (NMIp) sont attestés au sein de ce fossé. Le corpus le plus important est celui comportant les caractéristiques techniques des productions de Tarraconaise à pâte blanche ou brune (7 individus). Trois fonds (Fig.23, n°37, 40 et Fig.24, n°44) correspondent certainement à des types Pasc. 1 ou Dr. 2/4 (deux en pâte brune et le dernier en pâte blanche). Signalons que l'un d'eux a été réutilisé en tant que peson comme l'atteste l'aménagement d'un sillon vertical continu dans la partie centrale du fragment, destiné à stabiliser la corde qui l'enserme (Fig.24, n°44). Quatre bords de Pasc. 1 sont également attestés (Fig.23, n°35, 38 et 41).

Le second lot est celui des amphores du Val de Loire, avec un individu identifié par le bord et deux autres par des fragments de panse (Fig.23, n°1 et 39). Les caractéristiques techniques de ces pièces sont relativement bien connues. L'individu le mieux conservé, dont la forme correspond certainement à un conteneur Pasc. 1, présente une pâte brune et un engobe blanc. Un autre individu se caractérise par un fragment de lèvre à pâte brune et cœur gris de type Chartres 1526, attesté notamment au sein des contextes de la première moitié du Ier s.

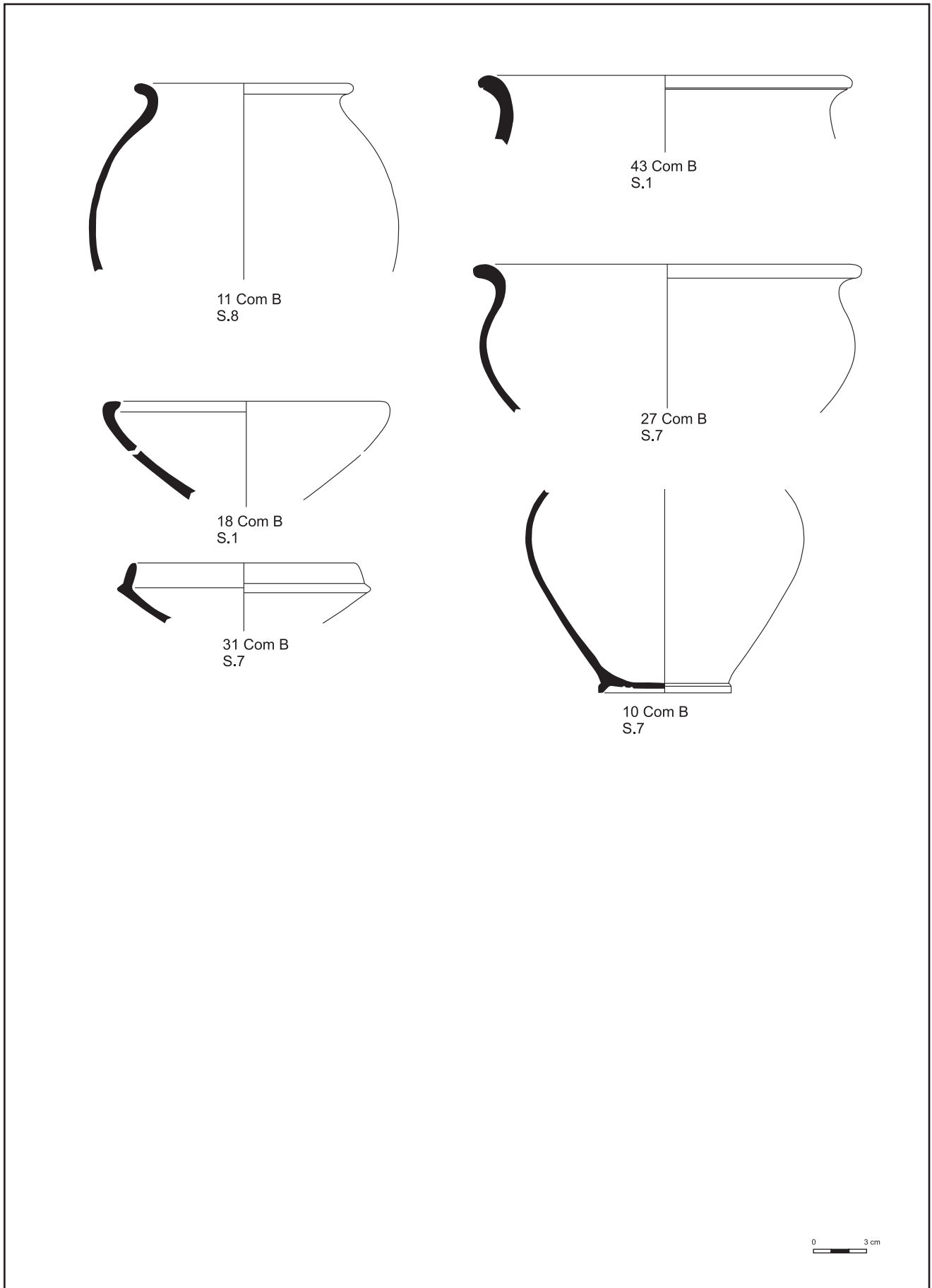
2.1.2.6 Terre cuite

Un lot de 43 fragments de terre cuite figure également au sein du comblement du fossé 13. Il se compose de tuiles bien évidemment, mais aussi d'un chenet, deux pesons et d'un fragment de plaque foyère.

Le chenet est en pâte orangée relativement peu dégraissée. Il représente classiquement une tête de bélier (long museau, cornes enroulées de chaque côté) décoré sur les cornes et la partie arrière d'incisions (Fig.25, n°49).

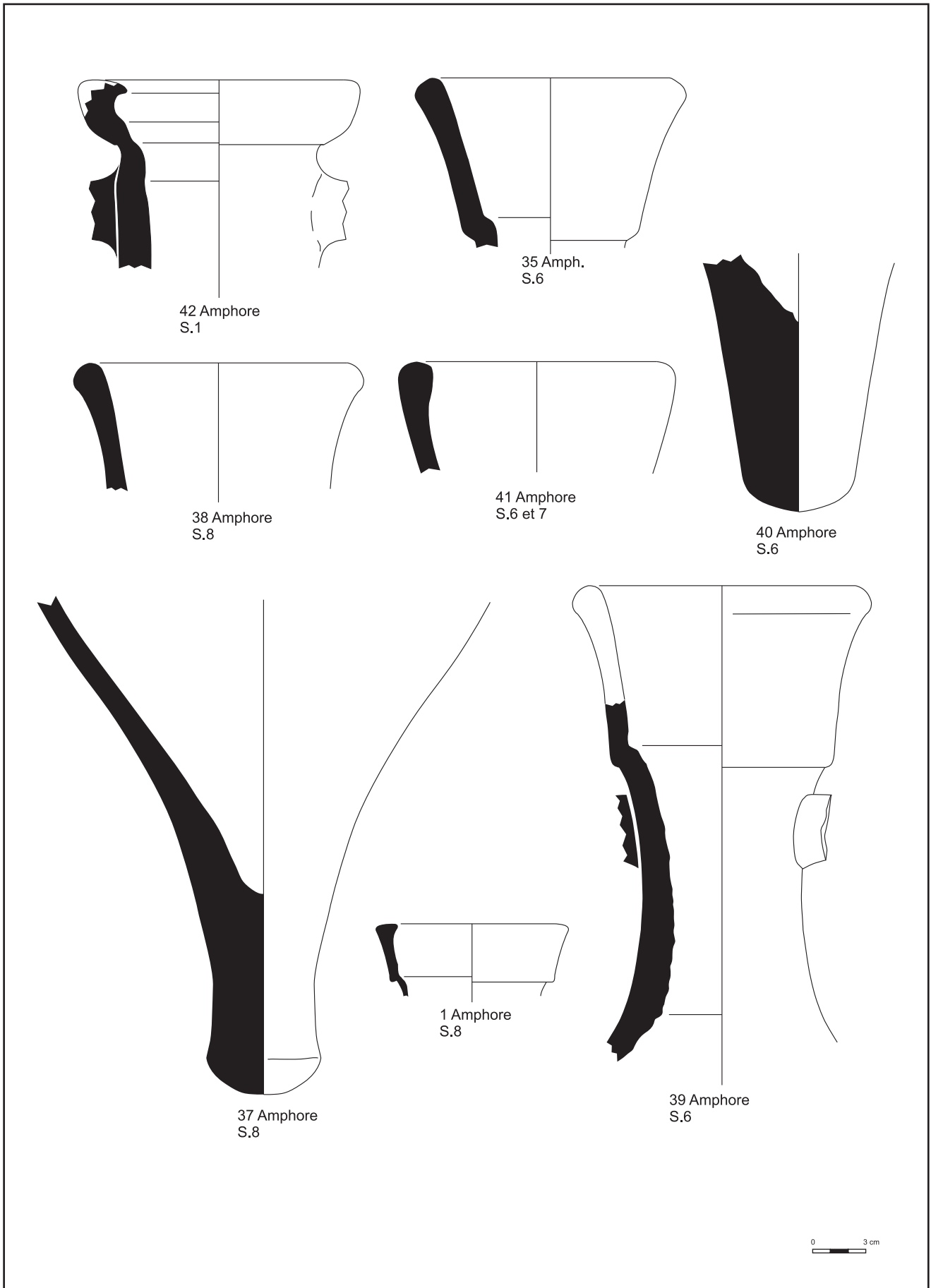
Les deux pesons ont des caractéristiques bien différentes. L'un est une terre cuite spécifiquement conçue pour cet usage. Il présente une forme trapézoïdale dont la partie supérieure est percée d'un trou pour recevoir la corde. Ses dimensions sont à la base de 8 x 8,7 cm pour une hauteur d'au moins 14 cm (Fig.24, n°51). Le second peson est un fond d'amphore recyclée (Fig.24, n°44).

Le fragment de plaque foyère est en argile très dégraissée, épaisse de 5 cm environ. Un des côtés, fracturé, permet d'observer la présence d'une perforation en profondeur liée vraisemblablement à une armature (n°50).



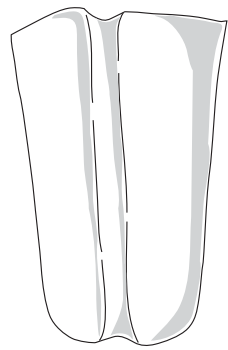
Relevés et DAO : Richard Delage, INRAP

Figure 22 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

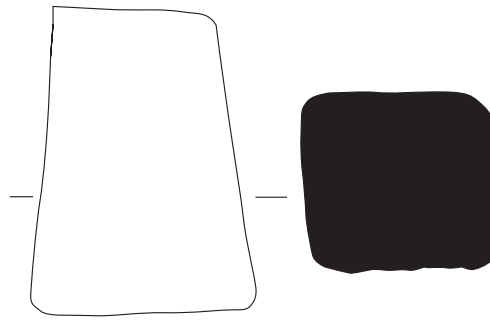


Relevés et DAO : Richard Delage, INRAP

Figure 23 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13



44 Amphore/peson
s.7



51 Peson
S.7



Figure 24 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

Photographies : Richard Delage, INRAP



49 Chenet
S.1 et 9

0 2 cm

Figure 25 : Céramiques gallo-romaines du fossé 13

Chronologie

La céramique sigillée offre une datation homogène qui peut être située au cours du deuxième quart du Ier s., avec une hypothèse concernant le fragment d'assiette de Millau-La Graufesenque à partir des années 30. Le corpus des céramiques fines de mode B confirme pleinement cette proposition. Si les formes dominantes n'apportent pas de précision supplémentaire, l'assiette Menez 52-58, dans cette variante, ne semble guère apparaître avant les années 30 et le fragment de pot, pour peu que l'attribution au type Menez 137 soit juste, ne peut être daté avant la fin du deuxième quart du Ier s. En cela, ces vases pourraient confirmer l'hypothèse chronologique liée à l'assiette en sigillée. Notons également que les amphores du Val de Loire de forme Pasc. 1 ou encore Chartres 1526 sont largement attestées dans les régions où elles sont les plus nombreuses dans les contextes de la première moitié du Ier s. (Barthélemy-Sylvand et al. 2005).

Aucun élément déterminant ne permet de prolonger la datation de constitution au-delà des années 50. Pour les sigillées l'absence de forme et de production de la période classique de Millau-La Graufesenque le montre. Il en va de même d'une manière générale du répertoire des céramiques fines de mode B, mais aussi de l'absence de paroi fine engobée, d'amphore de Narbonnaise, etc.

En résumé, il est possible de situer la constitution de cet ensemble céramique au cours des années 30-40.

Il est ainsi contemporain de ceux de l'horizon 1 de Monterfil II à Corseul ou encore de la phase 2 du Campus Hoche à Rennes, avec qui il partage de nombreuses affinités tant dans les catégories céramiques attestées que dans les répertoires des formes (Ferrette 2003 ; Pouille 2008).

2.1.3 Observations et commentaires

Au vu de l'ensemble des données issues de l'évaluation archéologique du secteur, les observations suivantes peuvent être émises :

Avec seulement deux fossés et quelques structures excavées, il ne demeure que bien peu de choses d'une occupation gallo-romaine qui devait s'étendre plus à l'ouest au niveau des parcelles voisines aménagées aujourd'hui en rond point, routes et bâtiments industriels.

Les deux fossés perpendiculaires 13 et 156 constituaient certainement deux axes limitant un espace de vie, éventuellement à destination domestique, comme le laisse entrevoir la nature des objets mis au jour dans le comblement du fossé 13 et les quelques aménagements qui les accompagnent. Bien entendu, le caractère très partiel des vestiges immobiliers n'autorise aucune restitution du plan de cette occupation, estimée à quelque 7000m² au seul niveau des terrains destinés au projet d'aménagement. La répartition du mobilier, dont la densité s'accroît vers la partie occidentale du fossé 13 laisse envisager la proximité immédiate du cœur du site à quelques mètres de la limite ouest de la tranchée 8. La remarquable homogénéité chronologique de ce matériel céramique évoque une occupation condensée sur moins de vingt ans, concept à cependant relativiser du fait de l'état concentré du corpus, découvert dans le comblement d'une seule structure fossoyée, et ne pouvant, de ce fait traduire l'étendue chronologique réelle de l'occupation, dont l'essentiel nous échappe, mais dont on peut encore percevoir le caractère remarquable, à travers la qualité des restes mobiliers, dominés par les exemplaires de vaisselle fine.

Ce site constitue un jalon supplémentaire à la série déjà remarquable de gisements recensés pour la période gallo-romaine sur la commune, et plus largement sur ce secteur amont de la Rance maritime. On notera l'existence, à moins de deux kilomètres au nord, de l'agglomération antique de Taden, placée au niveau du franchissement de la Rance par la voie Corseul-Avranches.

2.2 En périphérie d'un enclos gaulois

En parcelle 948, une série de fossés de tailles variables s'observe sur trois tranchées. Deux fenêtres ont été pratiquées à partir des tranchées 192 et 195 afin de mieux déterminer la nature de ces aménagements fossoyés. (Figures 26 et 27)

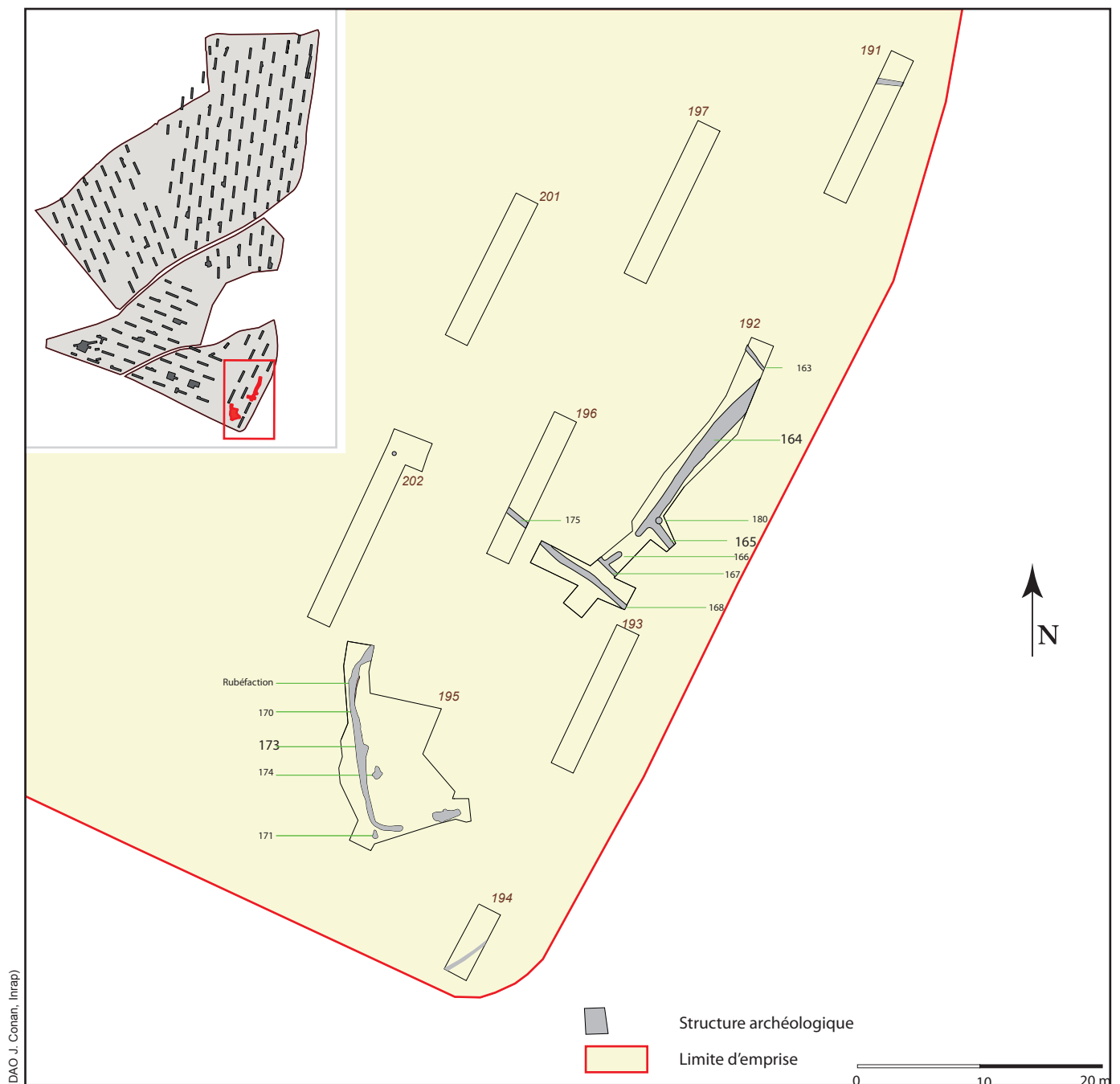


Figure 26 : Plan du secteur gaulois, tranchées 192 et 195

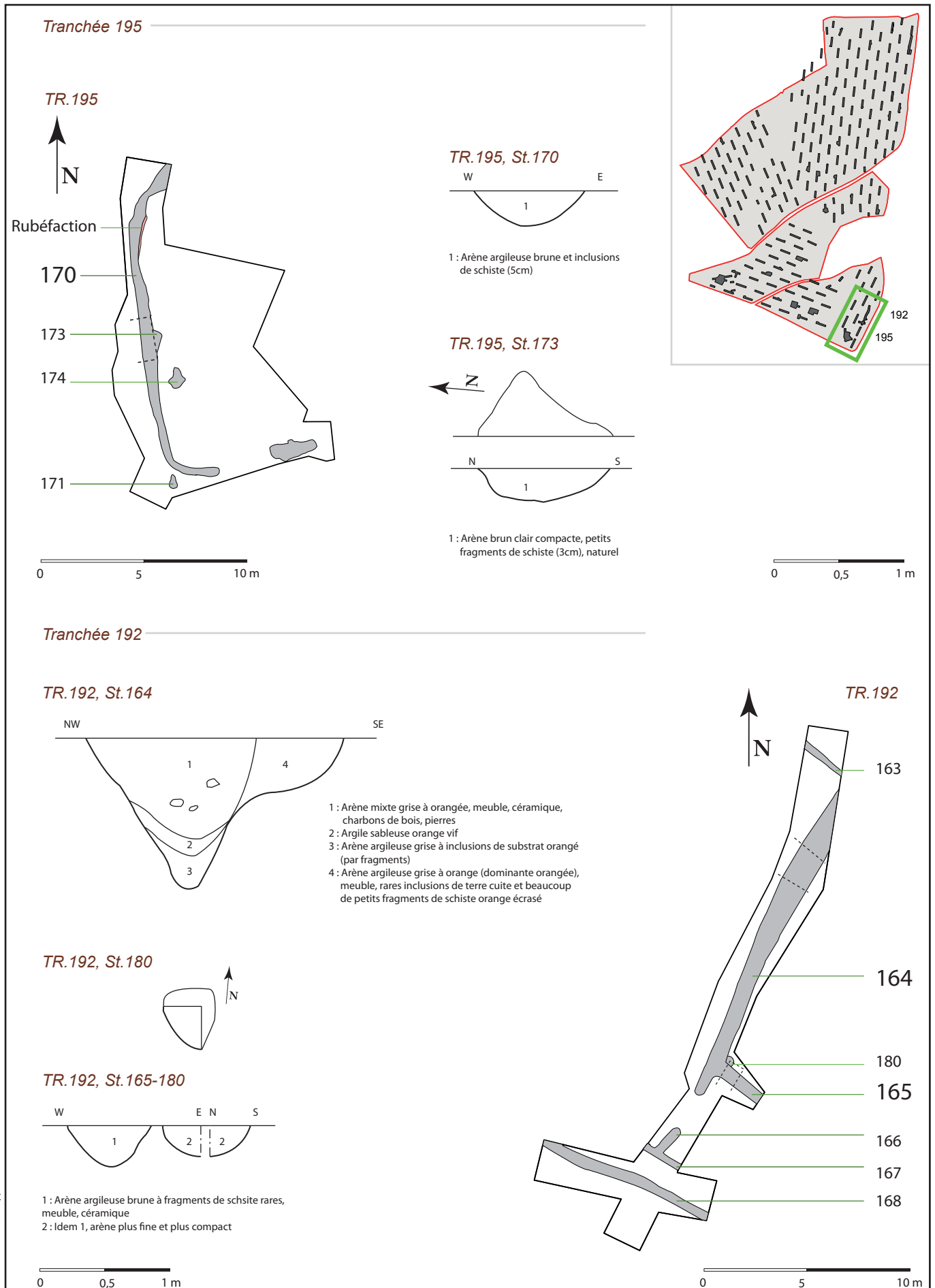


Figure 27 : Plan du secteur gaulois, tranchées 192 et 195

2.2.1 Fenêtre 192 :

Le fossé 164/166 mesure 150cm de largeur moyenne, et s'étend en nord-sud sur une longueur 30 m, comprenant une interruption de 2.8m. Il se termine en T sur le fossé 167 qui lui est perpendiculaire, tout comme les deux fossés 165 et 168, les quatre creusements faisant vraisemblablement partie d'un ensemble de limites parcellaires ou d'enclos, comme cela semble être le cas pour le fossé 164, qui atteint une largeur de 2m sur sa partie nord. (Figures 28)

Un sondage mécanique pratiqué sur ce dernier au niveau de sa plus grande largeur a révélé un profil en V, profond 115cm, et une stratigraphie comportant trois niveaux d'arène argileuse grise, ou substratique orangée alternées. Un mobilier composé de tessons de céramique et de fragments d'argile de clayonnage brûlé indique la proximité de bâtiments dont les traces n'ont pu être mises en évidence lors de notre intervention.

Le fossé 165, également sondé, est d'un format moindre, avec 33cm de profondeur et 65cm de large, un creusement en cuvette et un comblement d'arène grise et de fragments de schiste.

Les fossés 167 et 168 (dont la suite est observée dans la tranchée 196 avec le fossé 175) complètent cette série, en formant un ensemble orthogonal.



Figure 28 : Photo du fossé 164 en coupe

2.2.2 Fenêtre 195

L'élargissement de la tranchée à partir de l'observation d'un petit fossé curviligne 170 (Figures 29 et 30) a permis la mise au jour de la partie sud-ouest d'un petit enclos, dont la partie centrale, partiellement dégagée, n'a livré aucun indice d'aménagement si ce n'est deux fosses : 173 et 174 dont la nature anthropique reste douteuse.

Excepté un objet en fer retrouvé en surface du comblement d'arène argileuse brune, le fossé 170 n'a livré aucun mobilier datant.

De profil arrondi, il atteint 88cm de large et 28cm de profondeur. Son comblement se compose d'une argile brune et d'inclusions de plaquettes de schiste de 5cm.

2.2.3 Les autres tranchées : 191,194, 202

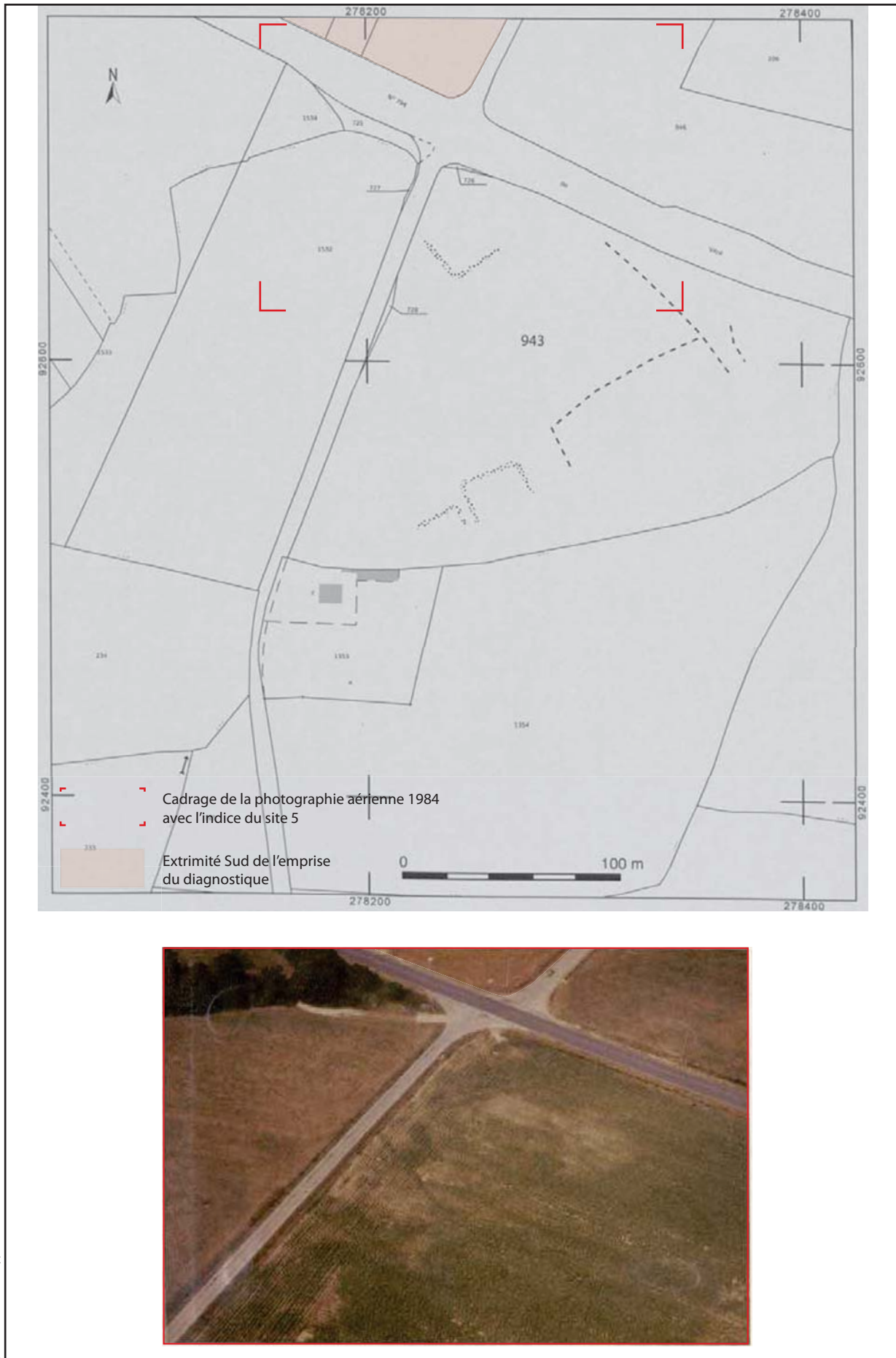
En tranchée 194, le fossé 169, large de 50cm, comblé d'arène argileuse brune homogène, n'a pas été sondé. Il peut faire partie de l'ensemble laténien, tout comme le petit fossé observé en tranchée 191, et le trou de poteau, isolé, noté sur la partie nord de la tranchée 202.



Figure 29 : Photo du fossé 170 en coupe

2.2.3 Les autres tranchées : 191,194, 202

En tranchée 194, le fossé 169, large de 50cm, comblé d'arène argileuse brune homogène, n'a pas été sondé. Il peut faire partie de l'ensemble laténien, tout comme le petit fossé observé en tranchée 191, et le trou de poteau, isolé, noté sur la partie nord de la tranchée 202.



2.2.4 Des traces observées d'avion

L'indice communal numéro 7 déjà évoqué dans le paragraphe citant les indices de sites recensés dans la Carte Archéologique Nationale, se place en parcelle 943, à moins de 100m au sud des vestiges mis au jour en parcelle 948.(cf supra 1-4-1)

Plus de vingt ans après les premiers repérages opérés par prospection aérienne, par Louis Andlauer , Catherine Bizien-Jaglin a repris ces premières données en les étoffant de nouvelles observations, en 2008. L'ensemble des anomalies notées en surface de culture se compose de quatre séries de fossés à dominante rectiligne, formant des angles subdroits, et couvrant presque toute la surface de la parcelle, soit sur environ 3ha (200 sur 150m environ). Une orientation principale des tracés en nord-nord-ouest et est-sud-est est notable.

La lecture de ces traces ne fournit aucune information précise sur leur appartenance chronologique, ni sur la fonction du site qu'elles composent, il est cependant possible, voire probable qu'elles aient un lien avec les vestiges mis au jour en parcelle 948. (Figure 30)

2.2.5 Le mobilier (Anne-Françoise ChereI)

Introduction

Un modeste ensemble d'artefacts provient du diagnostic réalisé sur l'emprise de la « ZAC de Coëtquen ». On recense en effet seulement 106 tessons pour un NMI correspondant à 6 vases auxquels sont associés 4 tessons d'époque moderne découverts en surface du fait 164 de la tranchée 192. De rares morceaux de terre cuite figurent également parmi les artefacts recueillis. Un profil de vase présente de fortes affinités avec les contextes datés de la fin du second âge du Fer, tandis que d'autres poteries évoquent des productions plus anciennes.

Tranchée 192, fait 164

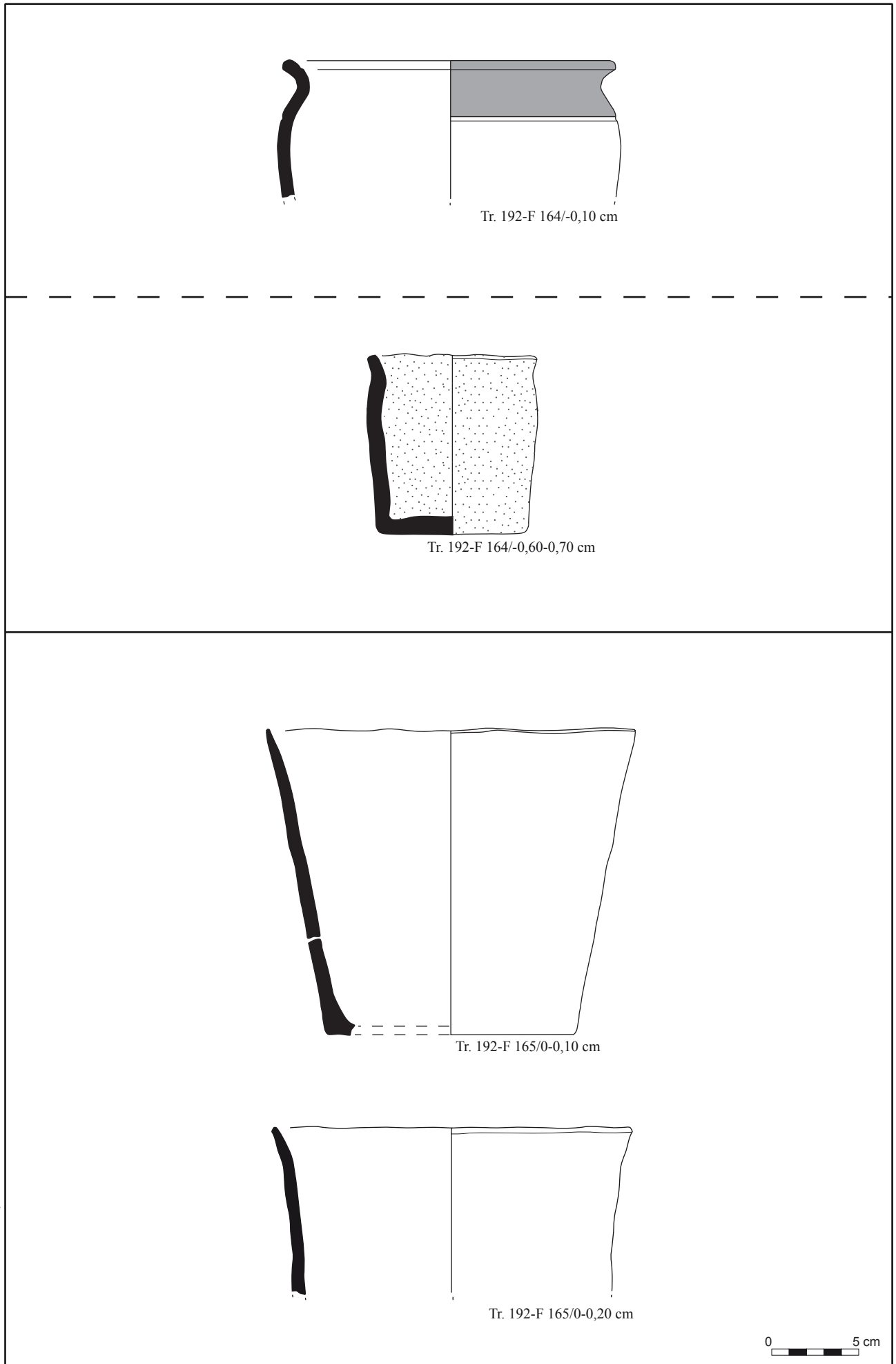
Le sondage pratiqué dans ce fossé a permis de recueillir 49 tessons pour un NMI estimé à 3 vases auxquels sont associés 4 tessons d'époque moderne découverts en surface. Des fragments de terre cuite viennent compléter ce lot.

Dans le comblement supérieur de ce fossé fut découvert un haut vase fermé pourvu d'une fine cannelure labiale interne (fig.31). Graphité dans sa partie supérieure, des traces de suie sont visibles sur sa panse. Altéré, sa surface externe est beige-orangée et sa surface intérieure brune. Sa pâte est très micacée. Par ses dimensions et son profil, il s'apparente aux nombreux exemplaires contemporains datés de la fin de La Tène moyenne ou du tout début de La Tène finale.

A 60-70 cm de profondeur fut dégagé un second récipient archéologiquement complet (fig.31). Ce modeste vase ouvert se caractérise par ses surfaces brun-orangées cette fois-ci modelées, contrairement à l'exemplaire précédent probablement tourné au tour rapide. Son profil sinueux peu prononcé et son ouverture modeste le rapprochent des productions régionales de la fin de La Tène ancienne et des débuts de La Tène moyenne.

Tranchée 192, fait 165

Dans le remplissage supérieur de cette structure furent exhumés 33 tessons pour un NMI correspondant à 2 vases. Ces deux récipients se caractérisent par la finesse de leur pâte et leurs surfaces gris foncé très micacées. Modelées, leurs parois sont soigneusement lissées. L'un des récipients, archéologiquement complet, est ouvert et dispose d'un profil simple tronconique (fig.31) tandis que le second, très proche d'aspect, pourrait s'apparenter au col d'un grand récipient, sans certitude toutefois. Leur pâte et leur teinte diffèrent nettement des exemplaires précédents, posant le



Relevés et DAO A.-F. Chérel, Inrap

Figure 31 : Poteries protohistoriques

problème de leur attribution chronologique. La présence d'un grand col associé à un récipient ouvert assez haut relativement étroit suggèrent leur datation à la fin de l'âge du Bronze ou aux débuts du 1er âge du Fer, sans certitude toutefois en l'absence d'élément discriminant.

Conclusion

L'étude du mobilier permet de distinguer plusieurs phases d'occupations du site. Une structure a livré des poteries attribuées à la fin de l'âge du Bronze ou aux débuts du 1er âge du Fer. Cette attribution chronologique est à prendre avec précaution en l'absence d'éléments convaincants. Dans le même secteur, le comblement supérieur d'un fossé contenait un récipient daté de la fin de l'âge du Fer tandis que les strates sous-jacentes ont fourni des poteries datables de la fin de LTA et des débuts de LTM.

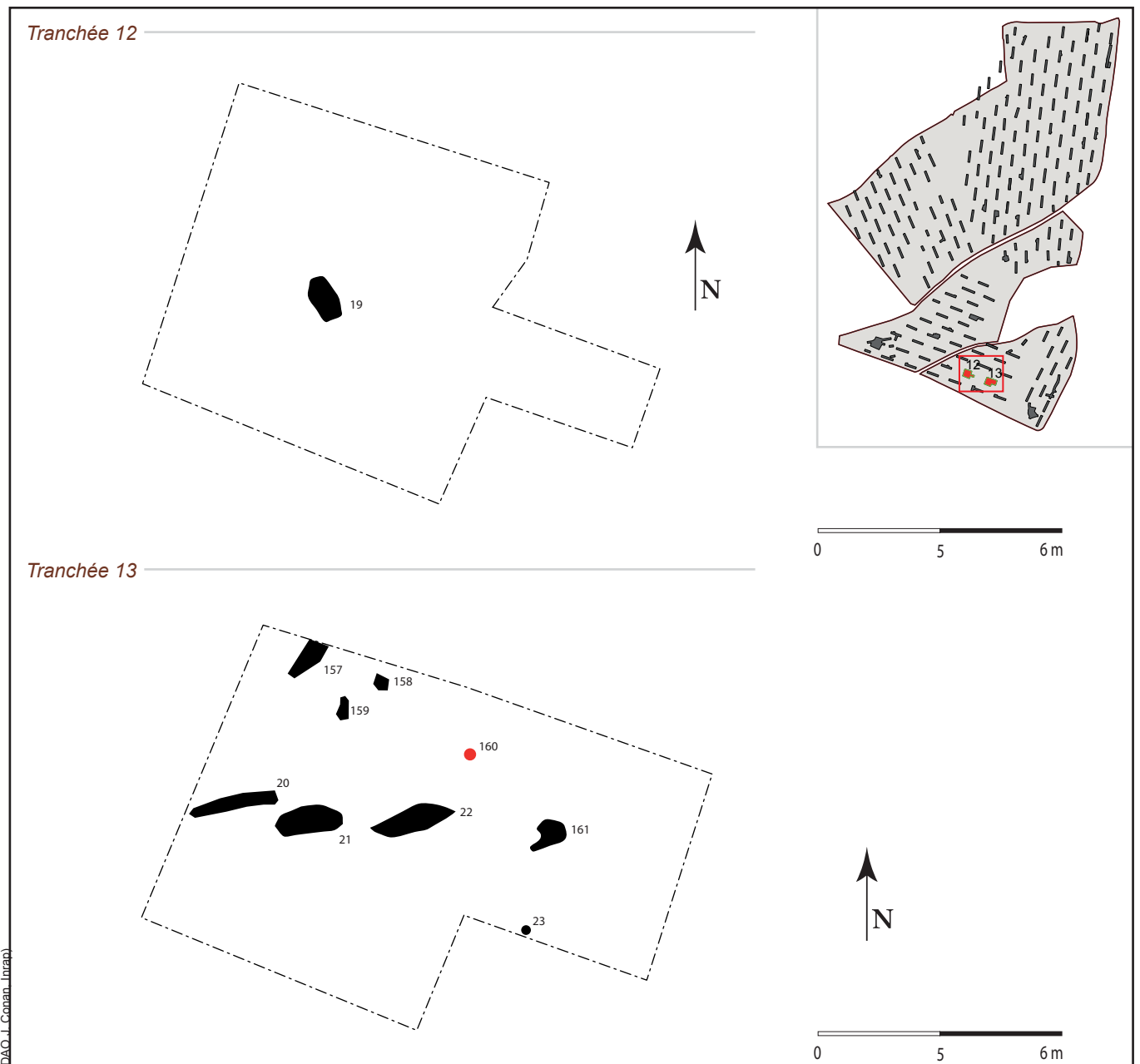
Malgré la faible quantité d'artefacts recensés, on perçoit donc plusieurs moments dans la fréquentation de ce site.

2.2.6 Observations et conclusion

Comme pouvaient le laisser envisager les traces observées d'avion en parcelle 943, une présence humaine protohistorique a été mise en évidence au niveau de la parcelle 948, en bordure de la route de Pélineuc et de la rue Charles de Gaulle.

Les fossés mis au jour dans les tranchées 192 et 195 constituent les premiers éléments d'un ensemble structuré dont les grands axes nous échappent ici. Le mobilier associé à deux de ces creusements traduit une étonnante amplitude chronologique, qui peut se concevoir dès maintenant par une occupation longue (deux cents ans mis en évidence dans le seul comblement du fossé 164), ou une possible reprise de matériel ancien (fossé 165).

Il est tentant d'établir un lien entre le site numéro 7 repéré d'avion et ces excavations datées de la période gauloise, qui peuvent constituer ensemble sur environ 6ha une unité foncière protohistorique dont la fonction reste à déterminer.



(DAO: J. Conan, Inrap)

Figure 32 : Plan des tranchées 12 et 13

2.3 Autres vestiges protohistoriques ténus

Suite à la découverte de fragments de céramique de type protohistorique en surface de comblement des fosses 19 et 21, les tranchées 12 et 13 ont été élargies de manière à rechercher la présence d'indices archéologiques supplémentaires, mobilier ou structures en creux. (Figures 32 et 33)

En tranchée 12, aucune autre excavation n'a été mise au jour. La fosse 19 a été sondée manuellement, et aucun autre élément céramique n'y a été trouvé. Longue de 170cm, large de 100cm, elle atteint une profondeur de 30cm et semble avoir été creusée de main d'homme, même s'il est délicat, pour ce type de structure, d'en déterminer avec certitude l'origine anthropique. (Figure 34)

En tranchée 13, parmi une dizaine d'anomalies de surface repérées, la fosse 21, et éventuellement les structures 158, 159 et 160 peuvent faire partie d'un ensemble marquant une occupation protohistorique à caractère immobilier. Les structures 20 et 22 apparaissent plutôt comme des piégeages de sédiment au sein d'anfractuosités de la roche.

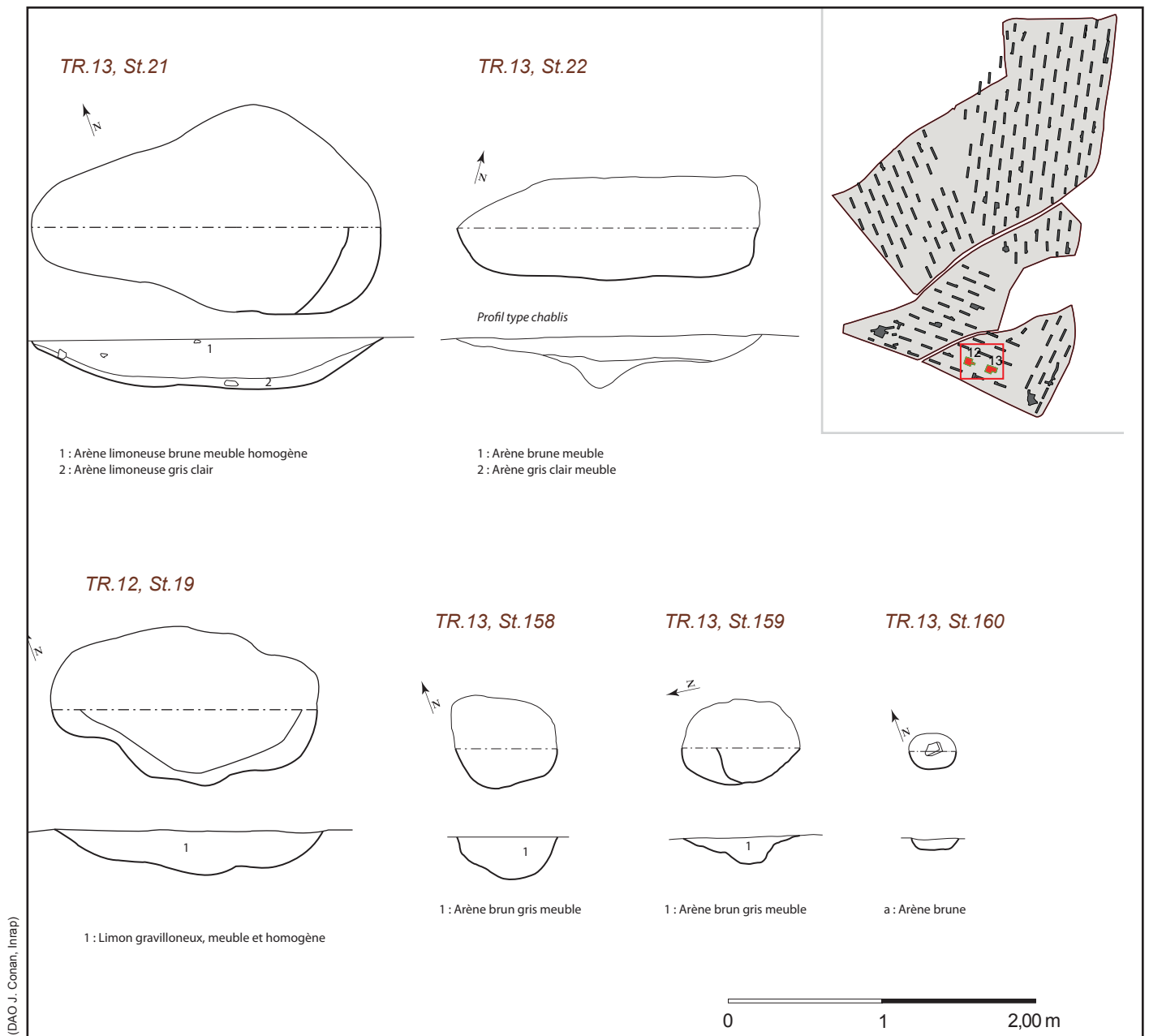


Figure 33 : Structures des tranchées 12 et 13



Figure 34 : Structure 19 en coupe

La fosse 21 a été sondée manuellement sur un quart de son comblement, puis par moitié à la pelle mécanique. Des parois nettes et droites indiquent plutôt une création de main d'homme, pour cette excavation de 230 sur 130cm. Profonde de 30cm seulement, elle comporte deux unités stratigraphiques, une arène limoneuse gris clair tapissant le fond sur 3cm, surmontée d'une arène limoneuse brune homogène, meuble sur 30cm. (Figure 34)

Les autres creusements reconnus manuellement, n'ont livré aucun mobilier. 158 et 159 forment deux petites fosses aux contours irréguliers, d'environ 70cm de diamètre. 158 présente un profil en auge, sur 18cm, 159 une cuvette évasée irrégulière sur la même profondeur. Le trou de poteau 160 comporte quant à lui une pierre pouvant avoir servi de calage ; il atteint 30cm de diamètre et 8cm de profondeur.

Aucun silex n'a été découvert, mais deux fragments de céramique ont été trouvés en surface de décapage à proximité de la fosse 160.

D'aspect commun, les éléments de poterie mis au jour dans les deux tranchées 12 et 13 n'ont donné lieu à aucune identification chronologique.

Les structures repérées en tranchée 2 voisine, ont été coupées dans leur longueur à la pelle mécanique afin d'en vérifier la nature. Il s'agissait vraisemblablement d'anciens chablis.

En conclusion, s'il est indéniable, de par la découverte de quelques fragments de poterie et de creusement avérés de reconnaître la présence de l'Homme en ces lieux, la nature ténue des vestiges ne nécessite pas d'approfondir l'étude du gisement. Tout au plus pouvons nous envisager de relier ces fosses au gisement laténien situé 100 mètres plus à l'est.

2.4 Un fossé curviligne non daté

Nous évoquerons succinctement la présence du fossé 63 en tranchée 59, au nord-est de la parcelle 174. Ce fossé, d'une mètre de large, a été repéré en raison de sa courbure originale parmi les fossés de limites parcellaires d'époque moderne rencontrés par ailleurs au cours de notre intervention. L'allongement de la tranchée vers le nord et le sud a permis de localiser sa réorientation vers l'est au niveau de la partie sud de la tranchée, alors qu'il se poursuit au-delà de la limite nord. Un sondage mécanique a permis de lui reconnaître un profil en cuvette de 100cm de large et 28cm de profondeur et un comblement gris beige d'arène argileuse, surmontant quelques centimètres d'arène argileuse bleutée hydromorphe.

Absent du cadastre napoléonien, cet aménagement non daté s'étend probablement au-delà des limites orientales de l'emprise du projet. (Figures 35 et 36)

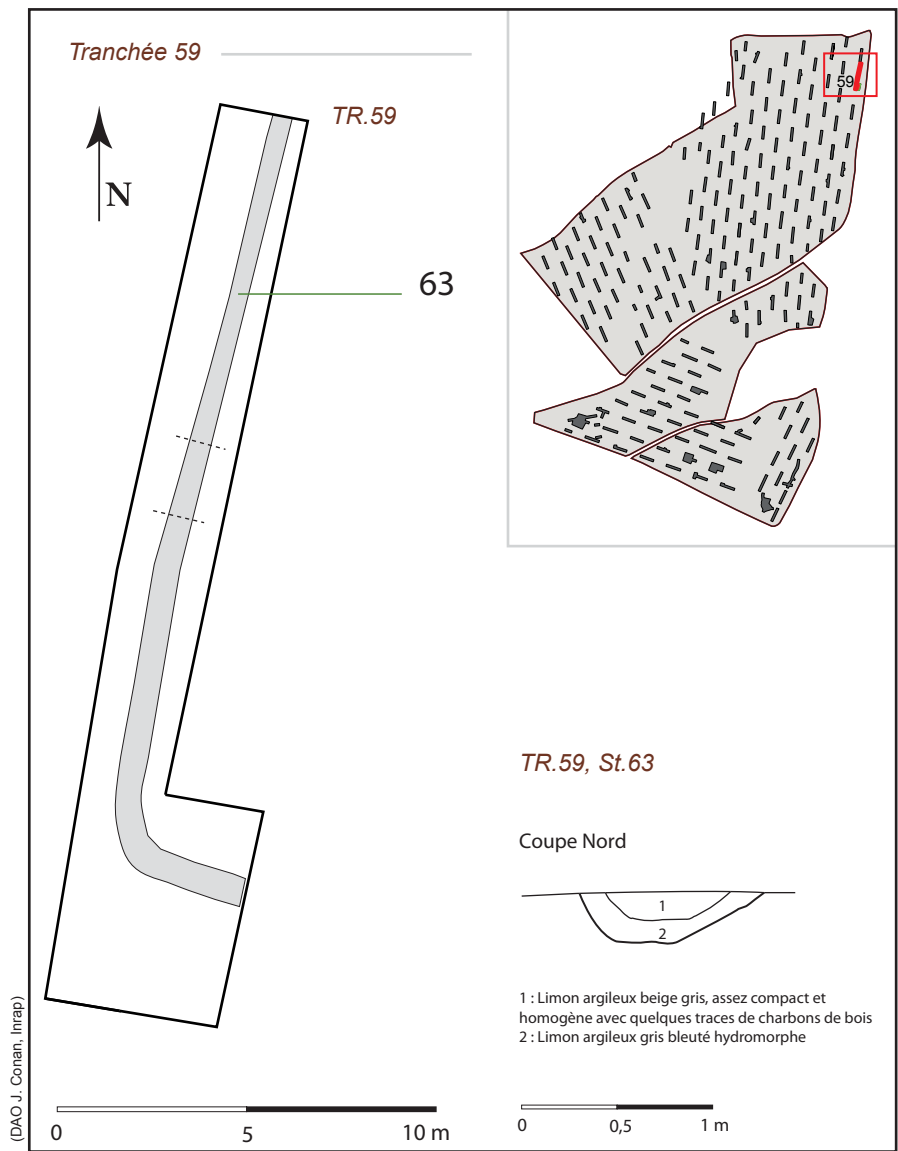


Figure 35 : Plan de la tranchée 59

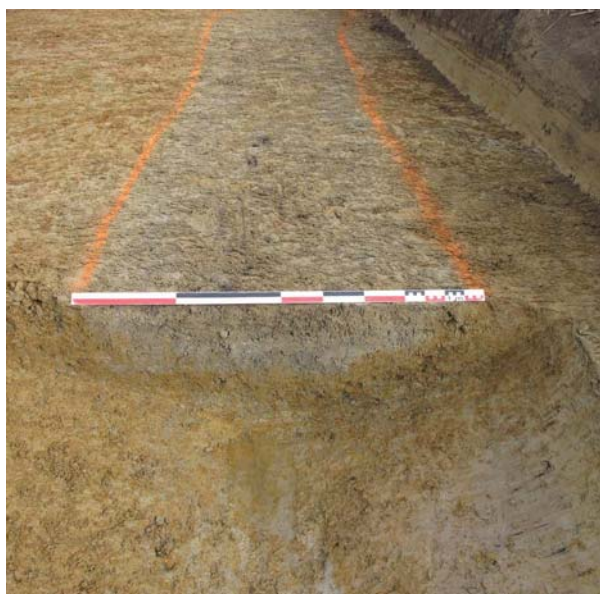


Figure 36 : Photo du fossé 63

3. Conclusion

Deux principales occupations ont été repérées au sein de l'emprise de 16ha consacrée à la future ZAC de Coëtquen :

- Deux fossés et quelques structures en creux de type fosses, trous de poteaux et four témoignent de l'existence d'un établissement antique daté des années 30/40 de notre ère, aujourd'hui majoritairement détruit par les aménagements urbains opérés aux alentours de l'angle sud-ouest du projet. La nature du mobilier trouvé au sein de l'un des fossés composant cet ensemble témoigne d'un statut remarquable pour cette occupation, qui s'apparente dans la composition du corpus, à un habitat de rang notable.

- Dans l'angle sud-est du projet ont été repérés plusieurs fossés recelant des fragments de poterie datés pour une part de la transition La Tène ancienne/ La Tène moyenne, et pour une autre de la fin de la Tène moyenne ou du début de la Tène finale, avec un indice éventuel datant de l'âge du bronze ou du début de la période de Hallstatt. Si aucun plan clair ne se dégage de la répartition de ces linéations, de dimensions parfois remarquable (plus de 2m de large), il semble indubitable qu'elles s'insèrent dans un ensemble immobilier déjà repéré lors de prospections archéologiques aériennes sur les parcelles attenantes sous la forme de tracés linéaires, répartis sur plus de 3ha, le tout pouvant couvrir un secteur de 6ha environ.

En sus de ces deux gisements, quelques traces de présence humaine ont été repérées sous la forme de fosses accompagnées en surface de tessons de céramique se rattachant à la protohistoire, ainsi qu'un fossé curviligne original, mais resté non daté.

4. Bibliographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Lanvallay (22) 1841.
Carte archéologique de la commune de Lanvallay, 2012, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule Carte Archéologique, Rennes
Carte géologique de la France, feuille de Dinan 1/80000 N°60, BRGM, Orléans, 3^e édition, 1940

Bizien-Jaglin et al - 1996

BIZIEN-JAGLIN C, DUVAL J.-F., Chronique de prospection archéologique 1996 dans le nord de la Haute-Bretagne, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 24, 1996, p. 85-119.

Bizien-Jaglin et al - 2003

BIZIEN-JAGLIN C, GALLIOU P, KEREBEL H- Carte archéologique de la Gaule 22 - Côtes-d'Armor, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres , 2003

Bizien-Jaglin et al - 2008

BIZIEN-JAGLIN C, DUVAL J.-F., Chronique de prospection archéologique dans le nord de la Haute-Bretagne en 2008, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 37, 2008, p. 19-39.

CODI et al - 2011

Communauté de communes de Dinan (CODI), Etude Conseil Environnement, SEMAEB assistance à maîtrise d'ouvrage, Cobi engineering, Atelier Courchinoux ; ZAC de Coetquen, Avril 2011, dossier de création, 4- étude d'impact, 133p

Langouet et al - 1984

LANGOUE T L., FAGUET G., Chronique de prospection archéologique 1984 dans les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 12, 1984, p. 11-40.

Langouët et al - 1989

LANGOUE T L., FAGUET G., Chronique de prospection archéologique 1989 en Haute- Bretagne, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 17, 1989, p. 17.

Céramologie

Barthélemy-Sylvand et al. 2005 :

BARTHELEMY-SYLVAND (C.), CHAMBON (M.-P.), COUVIN (F.), Les amphores ligériennes en Région Centre (Carnute, Turon, Biturige) de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire, SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005, p. 159-176.

Ferrette 2003 :

FERRETTE (R.), La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II) Corseul (côtes-d' Armor). Etudes d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s., Montagnac, 2003.

Pouille 2008 :

POUILLE (D.) dir., Rennes Antique, Rennes, 2008.

III. Inventaires

Inventaire n°1 - Inventaire des tranchées de sondage

Numéro	Profondeur (m)	Surface (m2)	Présence de structures
1	0,4	60	x
2	0,5	79	X
3	0,5	60	X
4	0,9	56	
5	0,6	61	x
6	0,6	59	x
7	0,6	28	
8	0,6	327	x
9	0,6	61	
10	0,6	54	X
11	0,7	56	X
12	0,6	155	X
13	0,6	177	X
14	0,6	80	X
15	0,6	53	X
16	0,6	58	
17	0,6	56	X
18	0,7	69	
19	0,5	56	
20	0,5	55	
21	0,75	58	
22	0,4	57	
23	0,6	100	x
24	0,65	51	X
25	0,7	57	x
26	0,5	60	x
27	0,4	56	
28	0,5	56	x
29	0,5	87	x
30	1,1	33	
31	0,65	52	
32	0,65	57	
33	0,45	35	x
34	0,55	58	
35	0,4	118	x
36	0,55	53	x
37	0,5	57	x
38	0,5	64	X
39	0,5 à 0,75	54	
40	0,55	53	x
41	0,4	33	
42	0,45	89	x
43	0,4	51	
44	0,5	43	x
45	0,6	55	x

46	0,65	19	
47	0,5	48	
48	0,5	56	
49	0,47	66	
50	0,65	63	
51	0,6	34	
52	0,6	55	X
53	0,6	95	X
54	0,55	53	
55	0,6	54	X
56	0,5	53	X
57	0,6	56	
58	0,6	57	
59	0,5	52	X
60	0,5	53	
61	0,5	40	X
62	0,6	49	
63	0,5	54	
64	0,6	59	
65	0,6	58	
66	0,55	57	X
67	0,55	55	
68	0,6	50	
69	0,7	26	
70	0,55	53	X
71	0,6	54	X
72	0,6	52	X
73	0,5	56	
74	0,55	55	
75	0,6	55	X
76	0,55	62	X
77	0,5	51	X
78	0,5	58	
79	0,6	55	X
80	0,5	54	X
81	0,45	56	
82	0,55	47	x
83	0,5	64	X
84	0,6	30	X
85	0,45	56	
86	0,6	67	
87	0,6	50	X
88	0,6	52	X
89	0,6	54	
90	0,6	58	X
91	0,6	59	X
92	0,5	53	
93	0,45	52	
94	0,45	60	X
95	0,5	55	
96	0,45	56	
97	0,5	52	X
98	0,6	62	X
99	0,45	56	
100	0,5	55	X

101	0,5	65	X
102	0,5	53	X
103	0,5	71	X
104	0,5	55	X
105	0,5	55	
106	0,45	52	X
107	0,45	53	X
108	0,4	57	
109	0,5	54	
110	0,55	54	
111	0,5	47	X
112	0,5	49	X
113	0,5	53	
114	0,5	55	X
115	0,5	54	X
116	0,45	44	
117	0,5	38	
118	0,5	100	X
119	0,5	51	
120	0,6	53	
121	0,5	58	
122	0,6	53	X
123	0,5	52	X
124	0,6	62	X
125	0,6	37	
126	0,5	48	X
127	0,6	41	
128	0,6	55	
129	0,6	54	
130	0,4	63	X
131	0,4	32	
132	0,5	47	
133	0,4	47	
134	0,5	61	X
135	0,6	58	
136	0,5	55	X
137	0,55	77	X
138	0,5	53	X
139	0,5	55	
140	0,55	58	
141	0,5	54	X
142	0,45	58	
143	0,45	52	
144	0,6	54	
145	0,45	52	X
146	0,5	45	
147	0,5	55	
148	0,6	57	
149	0,45	43	
150	0,5	58	
151	0,5	56	
152	0,4	43	
153	0,45	69	X
154	0,5	60	X
155	0,4	56	X

Inventaire n°2 - Inventaire des structures archéologiques

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)		Diam.	Prof.	Notes
			Long.	Larg.			
1	1	Chablis	2	0.85			
2	2	Tp ?	0.55	0.25			
3	2	Fosse	3	1.55			
4	2	Fosse ?	2.8	1.1			
5	3	Chablis					
6	5	Fosse ?	1.3	0.7			
7	5	Fossé		0.4			
8	5	Tp ?		0.45			
9	5	Tp ?		0.35			
10	5	Fosse ?	1.5	1.3			
11	6	Chablis					
12	6	Chablis					
13	8	Fossé		1.5			Antique
14	10	TP		0.42		0.07	Sondé
15	10	Tp?			0.57	0.07	Sondé
16	10	Tp ?			0.45	0.4	
17	11	Chemin					Contemporain
18	11	Fossé ?		0.2			
19	12	Fosse	2	1			
20	13	Fossé		0.66	0.09		Sondé
21	13	Fosse	2.4	1.1			Sondé
22	13	Fosse	2.65	1			Sondé
23	13	Tp			0.37		
24	14	Fosse	1.46	0.8			
25	14	TP ?	0.7	0.5			
26	15	Fossé		1.06			
26bis	17	Chemin					Contemp
27	23	Tp		1,25	0.65	0.15	Sond
28	23	Fosse ?	1.25	0.55			
29	23	?					
30	23	?					
31	24	Fossé		0.22			
32	25	Fosse		0.6			
33	25	Tp			0.65	0.22	
34	26	Fossé		0.36			
35	28	Chemin					Contemp
36	29	Fosse		1			
37	33	Fossé		0.45			
38	35	Tp			0.6		
39	35	Tp			0,5	0.14	
40	35	Tp			0.5	0.15	

41	36	Fossé		0.76	
42	36	Fossé		0.93	
43	36	Tp			0.4
44	37	Fossé		0.7	
45	37	Cave pommier			
46	38	Fossé		0.56	
47	40	Fossé		0,56	
48	40	Tp	0.8	0.64	0.007
49	42	Mare ?			
50	42	Fossé		0.5	
51	42	Fossé		0.8	
52	44	Fossé		0.75	
53	44	Tp			0.6
54	44	Fossé		0.84	
55	44	Tp ?	0.76	0.6	
56	45	Cave pommier	0.95	0.7	0.05
57	52	Fossé		0.46	
58	53	Tp			0.6
59	53	Fossé		0.68	
60	55	Tp			0.63
61	56	Fossé		0.3 à 0.8	
62	56	Fossé		0.6	
63	59	Fossé		1	
64	60	Fossé		0.9	
65	61	Fossé		1	
66	66	Fossé		0.5 à 1	
67	66	Tp ?			0.5
68	70	Fossé		0.6	
69	70	Fossé		0.8	
70	71	Fossé		0.45	
71	72	Fossé		0.6	
72	75	Fossé		0.95	
73	76	Fossé		0.9 à 1.1	
74	76	Fossé		2	
75	76	Fossé		1.1	
76	77	Fossé		0.9	
77	77	Fossé		0.8	
78	79	Fossé		>1	
79	79	Fossé		>0.6	
80	80	Fossé		0.6	
81	82	Fossé		1	
82	83	Fossé		0.7	
83	84	Fossé		0.5	
84	87	Fossé		0.6	
85	88	Fossé		0.6	
86	88	Fossé?		0.5 à 0.8	
87	89	Fossé		0.7	
88	89	Fossé		0.5	
89	91	Fossé		1.5	
90	91	Fosse	1.6	2	
91	94	Fossé		2.7	
92	94	Fossé		0.7	

93	94	Tp		0.5			
94	94	Fossé		0.5			
95	94	Fosse		>1.4			
96	97	Fossé		0.8			
97	98	Fossé		0.5			
98	98	Fossé		1			
99	100	Fossé		0.5			
100	101	Fosse			1.3		Rubefaction
101	101	Fosse			2.2		
102	102	Fossé ?		0.6 à 1			
103	103	Tp ?		0.5			
104	103	Fossé		0.7			
105	103	Tp	0.6	0.5			
106	104	Fossé		0.8			
107	104	TP			0.3		
108	106	Fossé		0.5			
109	106	Fossé		0.5			
110	107	Fossé		0.5 à 2			
111	111	Fossé		1.05			
112	112	Fossé		1.33			
113	114	Fossé		0.85			
114	115	Fossé		2			
115	118	Fossé mare ?					
116	122	Fossé		0.4			
117	123	Chablis ?	3.5	0.45			
118	123	Fossé		0.75			
119	123	Fossé		0.5			
120	124	Fossé		0.58			
121	124	Fossé		0.5			
122	126	Fosse ?	3	0.95			
123	130	Fossé		0.5			
124	130	Fossé cave pommier ?	136	130			
125	134	Fossé		0.45			
126	137	Fossé drain ?		0.3			
127	137	Chablis ?					
128	138	Fossé		0.65			
129	141	Fossé		3			Cf cadastre napo
129bis	145	Fossé		2.5			
130	145	Fossé		1.6			
131	153	Fossé		5			
132	154	Tp	0.65	0.5	00.7		Sondé
133	155	Fossé		0.86			
134	157	Fossé		0.6			
135	159	Fossé		0.8			
136	159	Fosse ?	1.3	0.7			
137	160	Tp ?			0.68	0.06	Sondé
138	161	Fossé		0.4			
139	166	Fossé		0.84			
140	169	Fossé ?					
141	169	Chablis ?		0.9			
142	169	Chablis ?	2.5	2			

Inventaire n°3 - Inventaire du mobilier archéologique -Ordonné par tranchée mécanique

Tranchée	Sondage	Structure	Prof.	Catégorie	Nb Frag.	Inv. n°	Dessin
2		3	-20 cm	Terre cuite	1		
2		3		Proto	1		
2		3	-20 cm	Ind	1 Terre cuite		
8		13		Proto	3		
8		13		Com A	6		
8		13		Com B	5		
8		13	surf	Fine B (TN)	38	46	
8		13	surf	Com B	7		
8		13	surf	Com A	5		
8		13	surf	Amphore	5		
8		13		Terre cuite	23		
8		13		Scorie	1		
8		152		Fine B (TN)	1		
8	1	13	0-30 cm	Amphore	11	42, 44	
8	1	13	0-30 cm	Amphore	7		
8	1	13	0-30 cm	Com B	10	18, 43	
8	1	13	0-30 cm	Com A	11	19	
8	1	13	0-30 cm	Fine B (TN)	9	20, 21	
8	1	13	0-30 cm	Terre cuite	3	49	
8	1	13	0-30 cm	Scorie	3		
8	2	13	-30-60 cm	Com A	12	14, 23	
8	2	13	-30-60 cm	Fine B (TN)	1	15	
8	2	13	-30-60 cm	Com B	2		
8	2	13	-30-60 cm	Proto	1		
8	2	13	-30-60 cm	Amphore	17		
8	2	13	-30 cm	Sigillée	1		
8	2	13	0-30 cm	Sigillée	2		
8	2	13	0-30 cm	Com A	8	47	
8	2	13	0-30 cm	Com B	11	22	
8	2	13	0-30 cm	Terre cuite	9	50	
8	3	13	0-30 cm	Proto	5		
8	3	13	0-30 cm	Com B	16		
8	3	13	0-30 cm	Com A	1		
8	3	13	0-30 cm	Scorie	11		
8	4	13	0-40 cm	Com A	13	45	
8	4	13	0-40 cm	Fine B (TN)	1		
8	4	13	0-40 cm	Com A	21		
8	4	13	0-40 cm	Com B	1		
8	5	13	0-40 cm	Fine B (TN)	19		
8	5	13	0-40 cm	Com B	2		
8	5	13	0-40 cm	Com A	1		
8	6	13	0-40 cm	Amphore	20	35, 39, 40, 41	
8	6	13	0-40 cm	Com A	20	34, 36	
8	6	13	0-40 cm	Com B	6		
8	6	13	0-40 cm	Terre cuite	6		

8	7	13	0-40 cm	Fine B (TN)	56	22, 23, 24, 25, 26, 30, 32	X
8	7	13	0-40 cm	Com B	42	11, 27, 31	
8	7	13	0-40 cm	Sigillée	9	28, 29	X
8	7	13	0-40 cm	Com A	24	09, 33	
8	7	13	0-40 cm	Proto	5		
8	7	13	0-40 cm	Amphore	6		
8	7	13	0-40 cm	Terre cuite	1	51	
8	7	13	-50 cm	Scorie	4		
8	7	13	0-40 cm	Terre cuite	1		
8	7	13	0-40 cm	Fer	2		
8	8	13	0-40 cm	Amphore	10	01	
8	8	13	0-40 cm	Com A	28		
8	8	13	0-40 cm	Com B	61		
8	8	13	0-40 cm	Fine B (TN)	154	02, 03, 05, 04, 06, 07, 08, 46	X
8	8	13	0-40 cm	Terre cuite	1		
8	8	13	0-40 cm	Fer	1		
8	8	13	-10 cm	Amphore	11	37	
8	8	13	0-50 cm	Amphore	21		
8	8	13	0-50 cm	Amphore	3		
8	8	13	0-50 cm	Amphore	1		
8	9	13	-30 cm	Sigillée	7	17	X
8	9	13	-30 cm	Fine B (TN)	2	16	X
8	9	13	-20-40 cm	Fine B (TN)	7	12	
8	9	13	-20-40 cm	Com A	4	13	
8	9	13	-10 cm	Terre cuite	1	49	
8	9	13	-20 cm	Fer	1		
12		19		Proto	1		
12		19	-10 cm	Proto	3		
13		21		Ind	1		
13		1m à l'ouest du TP 160	Surface décap	Proto	2		
13		155		Ind	1		
14				Terre cuite	1		
14				Com A	1		
14		24		Com B	3		
18	8		-50 cm	Os	1		
23		Lot 1	-30 cm	Proto	1 (1bord, 1 nmi)		
29			Surface décap	Proto	11		
35		38		Terre cuite	1		
35		38		Minéral	1		
53		59		Com XV-XVIe s.	33		
66		66	-04 cm	Ind	3		
118		115		Terre cuite	5		
126		122		Minéral	1		
137		127	surf	Terre cuite	6		
156		13	-20 cm	Amphore	5		
192		164	Surf	Proto et moderne	6+4 t moderne/1 torchis/17 TC		
192		164	-10 cm	Fin 2nd âge du Fer	20 (1 bord, 1 fond, dc 1 nmi) + 2TC		X
192		164	60 à 70cm	débuts 2nd âge du Fer	23 (2 bords, 1 fond, dc 2 nmi+1 TC)		X
192		165	0 à 20cm	Proto	33 (2 bords, 1 fond, dc 2 nmi)		X

LISTING DU MOBILIER PROTOHISTORIQUE

Tranchée	Fait	U.S.	Prof. (cm)	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Autre	Datation	Dessin
2	3			1					Protohistoire	
2	3		20					1 TC	Indéterminé	
12	19			1					Protohistoire	
12	19		10	3					Protohistoire	
13	21			1					Indéterminé	
13	1m à l'ouest du TP 160	décapage		2					Protohistoire	
13	155			1					Indéterminé	
23	lot 1		30	1	1		1		Protohistoire	
29	36	surface/ déc.		11					Protohistoire	
66	66		4	3					Indéterminé	
192	164	surface		6				4 t moderne/ 1 torchis/17 TC	Protohistoire/moderne	
192	164		10	20	1	1	1	2 TC	Fin 2nd âge du Fer	X
192	164		60 à 70	23	2	1	2	1 TC	débuts 2nd âge du Fer	X
192	165		0 à 20	33	2	1	2		Protohistoire	X
Total				106	6	3	6			

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DU MOBILIER ANTIQUE DU FOSSÉ 13, EN TRANCHÉE 8

Sd.	Prof.	Caté- gorie	Compl. Cat.	Forme	Réf. Typo.	NR	Bord	Panse	Fond	NMI	NMIp	Inv.
2	-30 cm	Sigillée	Millau- LG	Assiette		1	0	1	0	0	1	
9	-30 cm	Sigillée	Lezoux	Assiette	Lez. 66	7	4	2	1	1	1	17
2	0-30 cm	Sigillée	Lezoux	Assiette	Lez. 66	2	2	0	0	0	0	
7	0-40 cm	Sigillée	Lezoux	Cou- pelle	Lez. 39	2	1	1	0	1	1	28
7	0-40 cm	Sigillée	Lezoux	Cou- pelle	Lez. 39	7	5	1	1	1	1	29
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Assiette	Men 52-58	39	12	2	6	1	1	04
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe		1	0	0	1	0	0	
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	6	2	4	0	1	1	08
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	13	4	8	1	1	1	30
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	3	2	0	1	1	1	25
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	3	1	0	2	1	1	26
5	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	6	4	2	0	1	1	
5	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 096	3	0	3	0	0	1	
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	8	6	2	0	1	1	05
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	4	2	2	0	1	1	06
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	22	4	13	5	1	1	02
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	11	6	5	1	1	1	32
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	11	6	5	1	1	1	32
7	0-40 cm	Fine B (TN)		coupe	Men. 110	8	2	6	0	1	1	
9	-30 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 110	2	1	1	0	1	1	16
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 125	10	1	6	3	1	1	03
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 125	43	6	37	0	1	1	07
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 125	8	4	4	0	1	1	23
2	-30-60 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 125	1	0	0	1	1	1	15
8	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 126	2	0	2	0	0	0	46
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 126	8	2	4	2	1	1	22
9	-20-40 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 126	3	0	2	1	1	1	12
1	0-30 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 126	2	2	0	0	1	1	21
1	0-30 cm	Fine B (TN)		Coupe	Men. 126	7	3	4	0	1	1	20
	surf	Fine B (TN)		coupe	Men. 126	9	2	6	1	1	1	46
8	0-40 cm	Fine B (TN)		IND		1	0	1	0	0	0	
8	0-40 cm	Fine B (TN)		IND		19	0	19	0	0	0	
9	-20-40 cm	Fine B (TN)		IND		4	0	4	0	0	0	

4	0-40 cm	Fine B (TN)		IND		1	0	1	0	0	0	
5	0-40 cm	Fine B (TN)		IND		10	0	10	0	0	0	
	surf	Fine B (TN)		IND		29	0	28	1	0	0	
7	0-40 cm	Fine B (TN)		Pot	Men. 137	1	1	0	0	1	1	24
6	0-40 cm	Com A	engobe blanc	Biberon	Chartres 3432-2	10	0	9	1	1	1	36
7	0-40 cm	Com A	engobe rouge	Cruche		1	0	1	0	0	1	
9	-20-40 cm	Com A	engobe blanc	Cruche		1	0	1	0	0	1	
9	-20-40 cm	Com A	engobe rouge	Cruche		1	0	1	0	0	0	
2	-30-60 cm	Com A	engobe blanc	Cruche		6	2	4	0	1	1	23
2	0-30 cm	Com A	engobe blanc	Cruche		8	0	8	0	0	1	47
1	0-30 cm	Com A	engobe rouge	Cruche		2	0	1	1	0	0	
4	0-40 cm	Com A	engobe rouge	Cruche		20	0	19	1	1	1	
4	0-40 cm	Com A	engobe blanc	Cruche		1	0	1	0	0	0	
8	0-40 cm	Com A		IND		3	0	3	0	0	0	
7	0-40 cm	Com A		IND		2	0	2	0	0	0	
6	0-40 cm	Com A		IND		7	0	7	0	0	0	
1	0-30 cm	Com A		IND		1	0	0	0	0	0	
3	0-30 cm	Com A		IND		1	0	1	0	0	0	
		Com A		IND		3	0	3	0	0	0	
	surf	Com A		IND		5	1	3	1	0	0	
8	0-40 cm	Com A		Pot		21	0	20	1	1	1	
8	0-40 cm	Com A		Pot		4	0	0	4	1	1	
7	0-40 cm	Com A		Pot		1	0	0	1	1	1	
6	0-40 cm	Com A		Pot		2	1	1	0	1	1	34
6	0-40 cm	Com A		Pot		1	0	0	1	1	1	
1	0-30 cm	Com A		Pot		8	3	5	0	1	1	19
4	0-40 cm	Com A		Pot		13	2	11	0	1	1	45
5	0-40 cm	Com A		Pot		1	0	0	1	0	0	
		Com A		Pot		3	0	2	1	0	0	
7	0-40 cm	Com A		Pot	Chartres 1124	4	1	3	0	1	1	09
9	-20-40 cm	Com A		Pot	Chartres 1124	2	1	1	0	1	1	13
7	0-40 cm	Com A		Pot	Chartres 1124	16	2	11	4	1	1	33
2	-30-60 cm	Com A		Pot	Chartres 1124	6	3	2	1	1	1	14
3	0-30 cm	Com B				16	0	16	0	0	0	
7	0-40 cm	Com B		Coupe		1	1	0	0	1	1	31
1	0-30 cm	Com B		Coupe		2	1	1	0	1	1	18
		Com B		Coupe		1	1	0	0	0	0	
8	0-40 cm	Com B		IND		6	0	6	0	0	0	
7	0-40 cm	Com B		IND		11	0	11	0	0	0	
2	0-30 cm	Com B		IND		11	0	11	0	0	0	22
6	0-40 cm	Com B		IND		4	0	4	0	0	0	
1	0-30 cm	Com B		IND		3	0	3	0	0	0	
5	0-40 cm	Com B		IND		2	0	2	0	0	0	
		Com B		IND		1	0	1	0	0	0	

		Com B		IND		1	0	1	0	0	0	
7	0-40 cm	Com B		Marmite		11	3	8	0	1	1	27
8	0-40 cm	Com B		Pot		1	0	1	0	0	0	
8	0-40 cm	Com B		Pot		24	0	19	5	1	1	
8	0-40 cm	Com B		Pot		30	0	27	3	1	1	
7	0-40 cm	Com B		Pot		11	3	8	0	1	1	11
7	0-40 cm	Com B		Pot		6	0	0	6	1	1	
7	0-40 cm	Com B		Pot		2	1	2	0	2	2	
2	-30-60 cm	Com B		Pot		2	0	2	0	0	0	
2	0-30 cm	Com B		Pot		1	1	0	0	1	1	22
6	0-40 cm	Com B		Pot		2	0	1	1	1	1	
1	0-30 cm	Com B		Pot		5	2	3	0	1	1	43
4	0-40 cm	Com B		Pot		1	0	1	0	0	0	
		Com B		Pot		2	1	1	0	0	0	
	surf	Com B		Pot		7	3	3	1	0	0	
8	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		5	0	5	0	0	0	
8	0-40 cm	Am-phore	Val de Loire	Am-phore		3	0	3	0	0	0	
7	0-40 cm	Am-phore	Val de Loire	Am-phore		2	0	2	0	0	0	
8	0-50 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		3	0	3	0	0	0	
6	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		4	0	4	0	0	0	
1	0-30 cm	Am-phore	Val de Loire	Am-phore		8	0	8	0	0	1	
1	0-30 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		7	0	7	0	0	0	
	surf	Am-phore	Bétique	Am-phore		5	0	5	0	0	0	
	-20 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		1	0	1	0	0	0	
	-20 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore		4	0	4	0	0	0	
8	0-40 cm	Am-phore	Val de Loire	Am-phore	Chartres 1526	2	2	0	0	1	1	01
8	0-50 cm	Am-phore	Bétique	Am-phore	Dr. 20	21	0	21	0	0	0	
1	0-30 cm	Am-phore	Bétique	Am-phore	Dr. 20	2	1	1	0	1	1	42
7	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore	IND	2	0	2	0	0	0	
7	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore	Pasc. 1	2	1	1	0	1	1	
8	-10 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore	Pasc. 1	11	0	10	1	1	1	37
8	0-50 cm	Am-phore	Tarraco-naise	am-phore	Pasc. 1	1	1	0	0	1	1	
6	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore	Pasc. 1	2	1	1	0	1	1	41
6	0-40 cm	Am-phore	Val de Loire	Am-phore	Pasc. 1	8	0	8	0	0	1	39
6	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore	Pasc. 1	5	1	4	0	1	1	35
2	-30-60 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore A		17	0	17	0	0	0	
6	0-40 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Am-phore A	Pasc. 1	1	0	0	1	1	1	40
1	0-30 cm	Am-phore	Tarraco-naise	Peson	Pasc. 1	1	0	0	1	1	1	44
9	-10 cm	Terre cuite		Chenet		1	0	1	0	0	0	49
1	0-30 cm	Terre cuite		Chenet		2	1	1	0	1	1	49

8	0-40 cm	Terre cuite	IND	1	0	1	0	0	0	
2	0-30 cm	Terre cuite	IND	3	0	3	0	0	0	
		Terre cuite	IND	17	0	17	0	0	0	
1	0-30 cm	Terre cuite	IND	1	0	1	0	0	0	
		Terre cuite	IND	4	0	4	0	0	0	
2	0-30 cm	Terre cuite	IND	5	0	5	0	0	0	
7	0-40 cm	Terre cuite	IND	1	0	1	0	0	0	
6	0-40 cm	Terre cuite	IND	2	0	2	0	0	0	
6	0-40 cm	Terre cuite	IND	4	0	4	0	0	0	
2	0-30 cm	Terre cuite	Peson	1	1	0	0	1	1	50
7	0-40 cm	Terre cuite	Plaque de foyer	1	1	0	0	1	1	51
2	-30-60 cm	Cér. gauloise		1	0	1	0	0	0	
		Cér. gauloise		3	2	1	0	0	0	
3	0-30 cm	Cér. gauloise		5	2	3	0	0	0	
7	0-40 cm	Cér. gauloise	IND	5	1	3	1	0	0	
8	0-40 cm	Fer	Clou	1	0	1	0	0	0	
7	0-40 cm	Fer	IND	2	0	2	0	0	0	
9	-20 cm	Fer	IND	1	0	1	0	0	0	
3	0-30 cm	Scorie		11	0	11	0	0	0	
1	0-30 cm	Scorie		3	0	3	0	0	0	
		Scorie		1	0	1	0	0	0	
7	-50 cm	Scorie	IND	4	0	4	0	0	0	

Occupations rurales protohistorique et antique

Chronologie

Âge du Fer, Hallstatt,
La Tène, Antiquité
romaine (gallo-
romain), Haut-Empire,
Temps Modernes

Sujets et thèmes

Habitat Rural,
Structure agraire,
Foyer, Fosse, Fossés

Mobilier

Céramique, Objet
métalliques, Chenets,
Inscription

En conformité avec la loi du 17 Janvier 2001 sur l'archéologie préventive, le projet de création d'une ZAC au lieu-dit Pélineuc, à Lanvallay (Côtes d'Armor) a conduit le Service Régional d'Archéologie de Bretagne à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet d'aménagement.

Une occupation gallo-romaine a été mise en évidence sur une surface d'environ 7000m², principalement matérialisée par une série de fossés composant une trame orthogonale orientée nord-est/sud-ouest, et d'une tranchée-foyer, l'ensemble des vestiges composant le reliquat d'un établissement placé plus à l'ouest, soit au niveau des parcelles situées hors emprise, et ayant déjà subi plusieurs phases d'aménagement immobilier et routier.

L'extrémité sud-est du projet a livré quant à elle plusieurs fossés témoignant d'une implantation humaine durable, ayant fonctionné entre la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène finale, que l'on peut par ailleurs associer aux traces observées d'avion dans une parcelle voisine.

Quelques restes de fosses accompagnés de rares éléments céramiques permettent également d'entrevoir un site très arasé daté de la protohistoire au sens large.

Inrap

Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737 – 35 577 Cesson-
Sévigné cedex
Tél. :02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr